

Aujourd'hui nous en sommes là que nous estimons pres- que naturel le rôle de serviteurs dans le pays où nos pères nous avaient préparé celui de maîtres." L'abbé Lionel GROULX

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur: Jules DORION.

VENTE SENSATIONNELLE D'AUTOMNE

Spéciaux dans tous les rayons.

TELEPHONE SIMARD

183, rue ST-JOSEPH, St-Roch, Québec

Vingt-septième année No 8588

QUEBEC — Canada — Vendredi, 12 octobre 1934

Membre de l'A. B. C.

2 sous le numéro.



PRETRE MALADE

SAINT-HYACINTHE, 12. — D. N.C. — M. l'abbé Delphis Meunier, doyen du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, est dangereusement malade, au couvent des RR. SS. de Saint-Joseph de cette ville. On craint qu'il ne passe pas la journée. M. l'abbé Meunier, ancien curé de Saint-Barnabé et de Sainte-Ange-de-Monnoir, est âgé de 87 ans. Il est à sa retraite depuis 1913. Il devint doyen du clergé du diocèse en 1933, à la mort de M. l'abbé Azarie Desnoyers, décédé à l'âge de 96 ans.

UN MONUMENT AU PERE COQUARD

ROME. — A. F. — Les chefs indigènes de l'Egbaland, réunis en conseil, ont décidé l'érection, à Abeokuta, d'une statue de bronze à leur grand bienfaiteur, le R. P. Coquard (1859-1933), des Missions Africaines de Lyon. Une souscription a été ouverte à cet effet.

Le vicaire apostolique de la Côte de Bénin, Son Exc. Mgr O'Rourke, leur a fait savoir d'autre part son intention de fonder incessamment à Abeokuta une école secondaire qui portera le nom du missionnaire médecin qui a laissé dans l'Egbaland et dans toute la Nigéria un souvenir impérissable.

Le R. P. Coquard passe quarante-trois ans de sa vie aux missions de la Nigéria. De bonne heure il se consacra au soin des malades, pensant leurs plaies lui-même dans sa pauvre cabane d'habitat, puis plus tard à l'hôpital du Sacré-Cœur qu'il avait construit. A l'hôpital, proprement dit, devant s'ajouter bientôt une léproserie, une maternité, une école de sages-femmes et une école d'infirmières.

Le gouvernement anglais avait reconnu les services éminents du généreux missionnaire français en lui décernant la croix d'officier de l'Ordre du British Empire. De son côté le roi des Egbas l'avait nommé "Père et Roi" des médecins de son peuple.

Décisions prises, hier, à Montréal

Par le conseil central des syndicats catholiques. — Au sujet des barbières. — Les maisons de jeu. — La taxe sur les salaires. — Le travail à la pelle, etc.

MONTREAL, 12. — Le conseil central des syndicats catholiques, au cours de sa séance régulière d'hier soir, tenue sous la présidence de M. Al. Charpentier, a pris plusieurs importantes décisions :

Appuyer la demande des employés barbières, d'amender le règlement des salons de barbière de façon à ce que l'ouverture ait lieu à 8 heures a.m. et que la fermeture ait lieu à 7 heures p.m. et le samedi à 9 heures ;

S'opposer à ce que les maisons de jeux et "bookies" aient une existence légale et réclamer une lutte plus rigoureuse contre les machines automatiques (slot machines) ;

S'opposer à l'imposition d'une taxe sur les salaires de moins de \$2.00 ;

Reclamer des autorités compétentes le remplacement du secours direct par des travaux ;

Démolition des taudis, etc ;

Demande au fédéral de subventionner l'entrepreneur du nouveau bureau de poste, de façon à lui permettre de remplacer la pelle mécanique par la main d'œuvre ;

Prier le bureau fédéral de suggérer à la prochaine conférence interprovinciale la création d'un organisme composé de représentants de chaque province du Dominion, pour savoir quelles lois ouvrières pourraient être uniformisées dans le pays.

Une lettre du conseil central de l'Association des Voyageurs de l'Ontario au sujet d'une enquête royale sur l'électricité a été lue. Cette question est renvoyée au comité exécutif pour étude et rapport.

Bennett revient avec Ferguson

LONDRES, 12. — L'honorable M. G. Howard Ferguson, Haut-Commissaire du Canada en Angleterre, s'embarque aujourd'hui pour le Canada en compagnie du très honorable M. R. B. Bennett et de M. O. D. Skelton, sous-ministre des Affaires Etrangères. La nouvelle que l'honorable M. Ferguson retourne au Canada avec le Premier Ministre a créé toute une sensation en Angleterre, étant donné que le Haut-Commissaire canadien est revenu tout récemment de son pays.

Plan qui sera soumis au Congrès de colonisation

Le Congrès de Buenos-Ayres et la paix

Les réunions et les prières ont pour but immédiat la cessation des hostilités entre la Bolivie et le Paraguay. — 500.000 hommes prient pour la paix et les drapeaux de 30 nations s'inclinent devant l'Hostie. — Espoirs de paix.

BUENOS-AYRES, 12. — U.P. — L'Université de l'Hostie a été proclamée, hier, au 32e Congrès eucharistique international comme le seul moyen d'empêcher la guerre mondiale. "L'amour du Christ est l'amour de tous les hommes, de quelque nationalité qu'ils soient", a déclaré, à la première assemblée générale, l'archevêque Pedro Farfan, du Pérou.

Les drapeaux de 30 nations se sont inclinés en hommages au Dieu de l'Eucharistie, alors que l'archevêque Bartolomasi benito, avec l'assistance, la foule de plus de 500.000 personnes qui se pressait autour du grand autel, au parc Palermo.

La grande assemblée fut ouverte par S. Em. le cardinal Hlond, primat de Pologne, qui dit que les yeux du monde entier sont tournés vers Buenos-Ayres où les catholiques prient pour la cause de Dieu et de la paix eucharistique.

L'archevêque Pierini, de la Bolivie, prenant ensuite la parole, déclara le conflit de son peuple avec le Paraguay. Il espère que (Suite à la page 4, 7e col.)

Six mois de prison pour des vols de poules

TROIS-RIVIERES, 12. — Médéric Bourgeois, un voleur de poules de St-Gregoire, comté de Nicolet, a été condamné à six mois de prison par le magistrat Lacourcière. Bourgeois avait volé un quarantaine de poules dans les poulaiers de Alfred Dupuis, Hector Caron et Nérée Boisvert de Nicolet. Comme la rive sud est depuis quelques temps le théâtre d'une épidémie de vols de poules, le magistrat Lacourcière a déclaré vouloir se montrer sévère et faire un exemple.

Vote favorable

CHAPLEAU, Ont., 12. — Par un vote de 451 à 407, les citoyens de Chapleau ont voté mercredi en faveur du maintien de la prohibition. Le plébiscite fut tenu pour savoir si les citoyens étaient en faveur de la vente de la bière dans les restaurants.

Le bois russe

LONDRES, 12. — Des agents de la Russie soviétique sont arrivés à Londres, hier, pour entamer des négociations en vue de la signature d'un nouveau contrat d'un an avec les importateurs de bois en Angleterre. Les Russes espèrent qu'ils pourront placer un plus grand nombre de commandes cette année.

Drapeau en berne

OTTAWA, 12. — Le drapeau est en berne sur tous les édifices du gouvernement canadien en mémoire du roi Alexandre. Il en sera ainsi jusqu'au jour des funérailles du souverain.



FAMILLE ROYALE EPROUEE. — (1) — La reine MARIE de Yougoslavie, épouse du roi Alexandre qui a été tué par un assassin à Marseille. — (2) — Le fils aîné du roi de Yougoslavie qui vient de lui succéder sous le nom de PIERRE II. — (3) — Une récente photographie du roi Alexandre.

L'objectif dépassé, dit E.-N. Rhodes

L'emprunt de conversion a été un succès complet. — Fermeture des livres est après-midi. — Le montant exact de la souscription n'est pas encore connu.

OTTAWA, 12. — Les livres de souscriptions à l'emprunt de remboursement de \$250,000,000, lancé par le gouvernement, sont fermés à 5 heures cet après-midi. L'objectif n'a pas seulement été atteint mais considérablement dépassé. En annonçant la date de la fermeture des livres, l'honorable M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, a déclaré que les obligations étant datées du 15 octobre, les personnes qui en prendraient livraison lundi n'auraient pas à payer l'intérêt accru. Le montant de la souscription n'a pas encore été publié mais le sera tout probablement au cours de l'après-midi. On sait toutefois que l'objectif a été dépassé de beaucoup. En dépit d'une publicité intensive et d'une volumineuse correspondance adressée aux détenteurs d'obligations enregistrées le département a reçu de nombreuses lettres de personnes incapables de saisir l'opportunité existante de convertir leurs emprunts.

Louis Blériot et les dirigeables

WASHINGTON, 12. — M. Louis Blériot croit que le temps des dirigeables est passé. Pour la paix ou pour la guerre, ce sont les aéroplanes qu'il faut. "Les dirigeables pour la guerre? Pouf!" déclara le pionnier de l'aviation. Même pour les envolées transatlantiques c'est l'avion qu'il faut, estime-t-il.

M. Blériot est vice-président de la Fédération aéronautique internationale, l'arbitre suprême dans le domaine de l'aviation, actuellement en congrès ici.

Pour mettre en vigueur la classification des métiers

Un projet de loi est à l'étude, a déclaré hier, l'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail dans le cabinet Taschereau. — Un état de choses qu'il faut redresser. — "A chacun son métier".

MONTREAL, 12. — L'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail, dans le cabinet provincial, parlant hier soir à l'Assemblée législative tenue sous les auspices de l'Union Libérale Papineau, en la salle de l'Association rue Ontario, a déclaré qu'il étudiait un projet de loi en vertu duquel l'organisation du travail en cette province serait assujettie à la classification des métiers.

"Nous sommes à étudier et à préparer un projet de législation pour que la classification des métiers soit en vigueur, a déclaré le ministre du Travail au milieu des applaudissements de la grande foule, des ouvriers en grande partie, qui l'écoutait. Actuellement, il régit un triste état de choses qu'il est urgent de redresser.

"Il n'est pas juste, qu'après un long et pénible apprentissage, le jeune ouvrier qui a appris un métier se voit supplanter par un quelconque qui se dit menuisier, charpentier, ferblantier, etc. A chacun son métier".

Ils préparent les élections

OTTAWA, 12. — Les libéraux de l'Est d'Ontario songent à se préparer sans tarder aux prochaines élections fédérales. A une réunion tenue hier soir les clubs libéraux du XXème siècle ont adopté une résolution demandant que l'on tienne dès à présent des conventions dans toutes les circonscriptions de l'est de la province pour faire le choix des candidats libéraux en prévision des élections fédérales qui auront lieu l'an prochain.

A. Guertin n'est plus conservateur

Il ne sera pas le candidat de M. Duplessis, aux prochaines élections. — Il se présentera avec le même programme qu'il a défendu. — Le patronage.

Le député de Papineau est décédé

M. Désiré Lahaie est mort subitement, hier, à Buckingham. — Agé de 68 ans. — Elu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1922.

BUCKINGHAM, 12. — M. Désiré Lahaie, marchand, député de Papineau à l'Assemblée législative depuis 1922, est décédé subitement hier matin.

Elu pour la première fois en 1922, M. Lahaie se présenta de nouveau avec succès devant les électeurs de son comté en 1923, 1927 et 1931. Ses concitoyens de Buckingham le choisirent à huit reprises consécutives pour remplir les importantes fonctions de premier magistrat de leur ville. Le défunt, qui était âgé de 68 ans, était le fils de Jean-Baptiste Lahaie et de Sophie Lahaie. Le député de Papineau jouissait d'une très grande popularité dans son comté. C'était un homme d'action, et sa disparition sera vivement regrettée à l'Assemblée législative de Québec.

Deux pour cent

OTTAWA, 12. — L'honorable E.-N. Rhodes, ministre des finances, a annoncé officiellement, hier après-midi que l'intérêt payé sur les dévidés d'épargne sera réduit à 2 pour cent à partir du 1er novembre prochain.

Le Club Conservateur de Hull a décidé d'écrire au chef du parti conservateur fédéral pour savoir si ce dernier approuve les méthodes de M. Aimé Guertin et ses amis affirmant être employés par les dispensateurs du patronage fédéral à l'endroit des membres du Club Conservateur. Les amis de M. Guertin ont soutenu qu'on les plaçait dans l'alternative d'abandonner M. Guertin ou de soutenir M. Maurice Duplessis, pour avoir droit au patronage fédéral conservateur.

HULL, 12. — "Je ne suis plus conservateur. Aux prochaines élections, je ne me présenterai pas comme candidat de M. Duplessis. Je serai candidat avec le même programme que j'ai toujours défendu. Si le franc parti est organisé, je serai son porte-étendard." C'est en ces termes que M. Aimé Guertin, député de Hull à Québec, a annoncé au Club conservateur de Hull, qu'il se présenterait de nouveau aux prochaines élections. Cette déclaration a été faite en réponse à un membre de l'Association conservatrice de Hull qui avait précédemment dit que le public ne savait pas quelle était la présente attitude politique de M. Aimé Guertin.

Le Club Conservateur de Hull a décidé d'écrire au chef du parti conservateur fédéral pour savoir si ce dernier approuve les méthodes de M. Aimé Guertin et ses amis affirmant être employés par les dispensateurs du patronage fédéral à l'endroit des membres du Club Conservateur. Les amis de M. Guertin ont soutenu qu'on les plaçait dans l'alternative d'abandonner M. Guertin ou de soutenir M. Maurice Duplessis, pour avoir droit au patronage fédéral conservateur.

En Espagne

MADRID, 12. — Des aviateurs de l'armée espagnole ont bombardé et détruit un train portant des troupes rebelles à Mieres et à Oviedo dans le but de renforcer les révolutionnaires. La nouvelle a été connue de rapports émanant de la

Par neuf Sociétés nationales. — Pour réduire le chômage. — Les raisons de coloniser et comment coloniser. — Ce qu'il faudra faire. — Nombreuses suggestions d'une grande importance. — Un Conseil supérieur de la colonisation. — La remise à la colonisation de toutes les terres colonisables. — Des crédits plus considérables. — Chemins et primes. — L'agriculture.

Neuf sociétés nationales se sont réunies, ces jours derniers, à Montréal, pour étudier et approuver un plan de colonisation qui sera soumis au prochain Congrès de colonisation qui sera tenu, la semaine prochaine, à Québec. Le plan qui a été approuvé, et dont nous avons parlé brièvement hier, propose la constitution d'un Conseil permanent de colonisation et la Fédération des organisations paroissiales de colonisation. Ce plan propose également la remise au ministère de la colonisation de toutes les terres colonisables de la province, l'inspection et la classification des vieilles terres, l'augmentation des crédits à la disposition du ministère de la colonisation, etc.

Les Sociétés qui ont approuvé ce plan de colonisation sont les suivantes : Ligue catholique féminine, Fédération Nationale de la St-Jean-Baptiste, Société St-Jean-Baptiste de Montréal, A. C. J. C., les Jeunes-Canadiens, les Chevaliers de Carillon, l'Association des Voyageurs Catholiques, les Syndicats catholiques et nationaux, l'Union catholique des Cultivateurs.

Voici le texte du document qui sera soumis au Congrès de colonisation :

RAISONS DE COLONISER ET COMMENT !

Nos campagnes sont remplies : (a) De familles dépossédées de leurs fermes ; (b) De fils de cultivateurs mariés, mais sans établissement ; (c) De fils de cultivateurs qui peuvent obtenir de l'aide ; (d) De fils de cultivateurs qui ne peuvent compter sur aucune aide.

Nos villes regorgent : (e) De célibataires venus des campagnes ; (f) De jeunes couples qui ont quitté les fermes parce que sans ressources ; (g) D'anciens agriculteurs vivant pour le plus grand nombre de charité publique.

Comment établir ces gens de façon à leur permettre de gagner eux-mêmes leurs subsistances ?

L'INDUSTRIE

Elle est développée à tel point que nos industriels ne peuvent trouver preneurs à des prix raisonnables pour ce qu'ils pourraient produire si les usines actuelles fonctionnaient à plein temps. (Suite à la page 9)

Réduction des taux de 25 p. c.

Sur les chemins de fer. — Pour promouvoir le retour à la terre. — 1.725 du mille au lieu de 2.3 cents. — Ceux qui ont profité de l'ancien taux. — Décision.

OTTAWA, 12. — L'honorable M. W.-A. Gordon, ministre du Travail, a annoncé une réduction de près de 25 pour cent dans les taux de chemins de fer comme mesure destinée à promouvoir le retour à la terre. Il en coûtera maintenant 1.725 cent du mille aux citoyens qui iront s'établir sur des terres. L'ancien tarif était de 2.3 cents ; 17,000 personnes en ont profité. L'honorable M. Gordon a annoncé cette décision à la suite d'une entrevue avec les représentants des compagnies ferroviaires. On a aussi fixé un nouveau tarif pour le transport des effets des colons. Ce tarif équivaut à la moitié des taux réguliers.

Les mesures annoncées prennent effet incessamment. Le mouvement du retour à la terre qui a été institué il y a trois ans opère dans huit des neuf provinces. A chaque colon, le fédéral fournit un montant de \$200, le gouvernement provincial et la municipalité intéressée octroyant chacun un montant égal.

province. On estime les pertes à 100 morts et blessés.



Le prince PAUL, le chef des Régents qui gouverneront la Yougoslavie pendant la minorité du roi Pierre II.

A. Sarraut a donné sa démission

M. Doumergue l'accepte et destitue le directeur de la police secrète et le préfet de police de Marseille. — La politique française ne sera pas modifiée.

PARIS, 12. — M. Gaston Doumergue n'a pas tardé à prendre des mesures draconiennes à la suite de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie et de M. Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères. Il a accepté hier soir, la démission de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur et destitué le directeur de la police secrète française, B. Berthoin, ainsi que le préfet de police de Marseille.

La rumeur voulait que le cabinet tout entier dût démissionner lundi. Le gouvernement de salut national de M. Doumergue ne sera pas menacé par ces changements, croit-on, et sa politique domestique et extérieure sera maintenue en dépit de la mort de M. Barthou. Le successeur du ministre des Affaires étrangères ne sera probablement pas nommé avant (Suite à la page 4, 6e col.)

Blessé à mort dans une chute

OTTAWA, 12. — Arthur Beaulieu, 40 ans de Westboro, a été mortellement blessé hier en faisant une chute de 40 pieds du haut de la toiture de l'édifice International Marine Signals à Ottawa. Beaulieu travaillait avec un groupe d'hommes sur la toiture. Il se pencha et perdit l'équilibre. Il succomba peu de temps après à une fracture du crâne.

Vers Belgrade

PARIS, 12. — Le roi enfant a quitté Paris pour Belgrade hier soir, en compagnie de sa mère en deuil, la reine Marie. La police a entouré le départ de Sa Majesté Pierre II des plus grandes précautions afin que le sort de l'enfant ne soit pas une répétition de celui de son malheureux père.

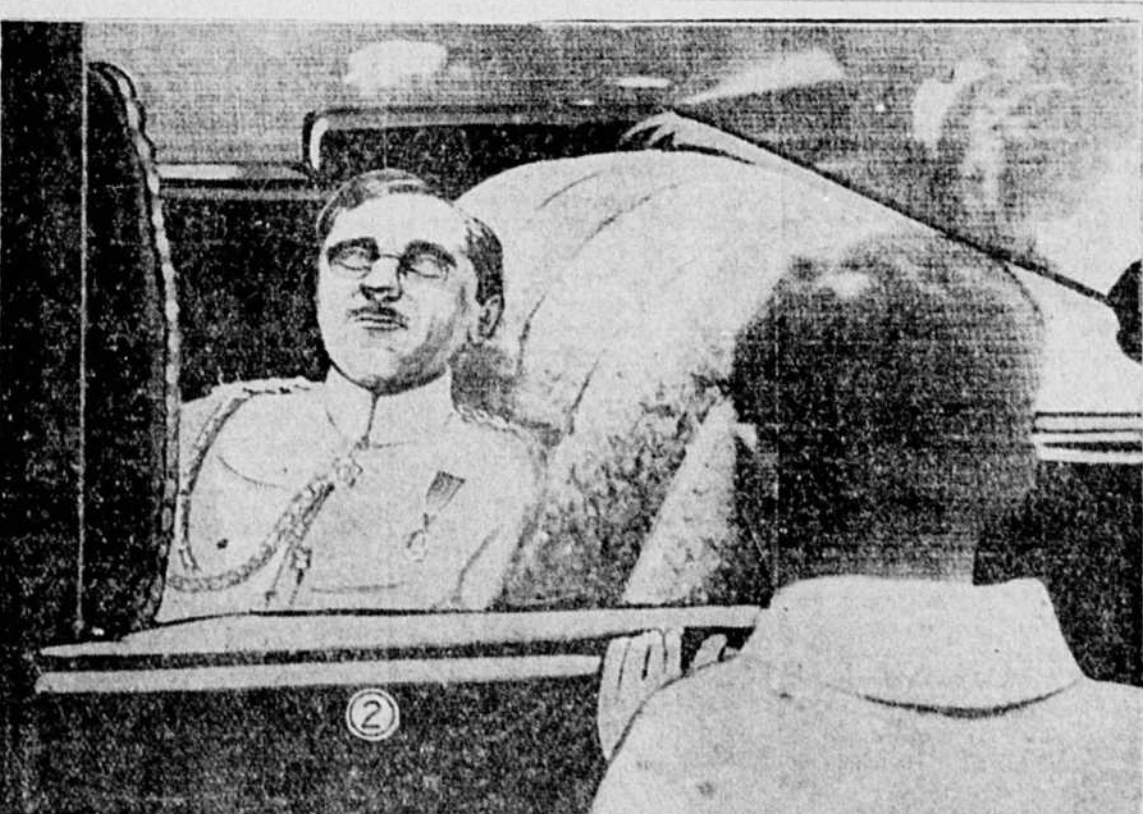
Le jeune roi arrivera à Belgrade pour assister à l'arrivée de la dépouille mortelle de son père.

Conférence des hommes d'affaires

LONDRES, 12. — G.-H. Ward, gérant de la Chambre de Commerce Canadienne en Grande-Bretagne, a déclaré qu'une conférence des hommes d'affaires de l'empire devrait être tenue la plus tôt possible parce que, a-t-il ajouté, les deux prochaines années seront vitales en ce qui concerne le commerce du Canada avec l'empire.



Ces photographies du drame de Marseille, alors que le roi Alexandre de Yougoslavie et le ministre des Affaires étrangères de France tombaient sous les balles d'un assassin, mardi, ont été envoyées à New-York par radio et téléphoto. De New-York, elles ont été envoyées au Canada par avion. — La scène de gauche montre l'assassin debout sur le marche-pieds de l'auto, faisant feu sur les deux hommes d'Etat. — A droite, on voit le roi Alexandre, au fond de l'auto, après avoir reçu les trois balles qui causeront sa mort.



Ces photographies du drame de Marseille, alors que le roi Alexandre de Yougoslavie et le ministre des Affaires étrangères de France tombaient sous les balles d'un assassin, mardi, ont été envoyées à New-York par radio et téléphoto. De New-York, elles ont été envoyées au Canada par avion. — La scène de gauche montre l'assassin debout sur le marche-pieds de l'auto, faisant feu sur les deux hommes d'Etat. — A droite, on voit le roi Alexandre, au fond de l'auto, après avoir reçu les trois balles qui causeront sa mort.

MM. Jaspard et Dandurand sont appelés dans la boîte ce matin

Il n'avait pas oublié sa figure

Le major Langellier reconnaît au volant d'une auto un individu que la justice recherchait et le fait arrêter.

BEL EXPLOIT

Les autorités de la Commission des Liqueurs ont présentement dans leur filets un individu recherché depuis plusieurs mois pour transport illégal de liqueurs alcooliques. L'individu, qui se nomme Côté, alias Ouellet, a été arrêté dans des circonstances particulières, hier après-midi. Il sera probablement mis en accusation dans le cours de l'après-midi.

Le major Braun Langellier, de la Commission des Liqueurs, déambulant sur la rue, hier après-midi, lorsque tout-à-coup, il aperçut au volant d'une superbe machine un individu qu'il crut reconnaître. Rassemblant ses souvenirs, le major Langellier ne tarda pas à identifier le chauffeur de la machine pour le dénommé Côté, alias Ouellet contre qui les autorités policières de la Commission des Liqueurs ont un mandat d'arrestation.

Sans tarder, le major Langellier se dirigea vers la machine et fit arrêter le chauffeur. Le prévenu expliqua qu'il était l'employé d'un député libéral du Nouveau-Brunswick. On fit enquête et l'on constata la véracité de ces explications. Le chauffeur fut arrêté en vertu du mandat d'arrestation émis depuis plusieurs mois. Il sera également accusé d'avoir conduit une automobile sans licence.

Belles fêtes le quatorze à St-Sacrement

Célébration du quinzième anniversaire de la Congrégation des Hommes et des Jeunes Gens. — Messe très solennelle.

LE PROGRAMME

De belles fêtes religieuses et paroissiales marqueront dimanche prochain, en l'église du St-Sacrement, le 15^e anniversaire de la Congrégation des Hommes et des Jeunes Gens. La journée débutera par une messe de communion dite le matin à 7 h. 45.

A dix heures il y aura récitation de l'office devant le St-Sacrement, suivie d'une messe très solennelle célébrée par le R. P. O. Gélinas, S.S.S., curé, avec chant par la chorale du St-Sacrement.

Sir Charles Fitzpatrick, premier préfet de la paroisse, a la grande messe avec son épouse. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Adrien Falzarano, du Séminaire.

Le soir, à 7 heures, aura lieu une Heure solennelle d'adoration prêchée par le R. P. G. Labrecque, S.S.S., Provincial, de Montréal.

Une fête intime réunira ensuite tous les Congréganistes à la salle paroissiale. Là, il y aura présentation d'adresse à la Communauté des Pères du T. S. Sacrement, par le Pr. P. G. Labrecque, S.S.S., Provincial, de Montréal.

Cette Congrégation des Hommes et des Jeunes Gens est une forme de l'aggrégation eucharistique fondée à Marseille, en 1859, par le R. P. Julien-Eymard, S.S.S.

Au pénitencier

Un nommé Charles Robin, qui a déjà eu maille à partir avec la justice, a été condamné à deux ans de détention au Penitencier de St-Vincent-de-Paul, par M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour de Police. Robin est le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour de Police. Robin est le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour de Police. Robin est le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour de Police.

A l'Hôtel-Dieu

Ce matin, M. le Chanoine U. Perron, assisté de Monseigneur le Supérieur du Séminaire et du Révérend Père N. Paré, présidait les élections du monastère.

Le résultat est le suivant :
Mère Saint-Denis, élue Supérieure.
Mère Saint-Adolphe, élue Assistante.
Mère Saint-Adolphe, élue Maître des Novices.
Mère Catherine de St-Augustin, élue Hospitalière.
Mère Saint-Denis, élue Dépositaire du monastère.
Mère Saint-Antoine de Padoue, élue Dépositaire de l'Hôpital.
Mère Sainte-Jeanne de Chantal, élue Conseillère.

M. Jaspard déclare qu'il n'a pas ses documents sous la main et demande l'ajournement de son témoignage. — M. Sam. Huot est entendu de nouveau et explique que les soumissions écartées ne répondaient pas aux exigences du Conseil.

M. DANDURAND

La quatrième séance de l'enquête municipale a commencé un peu après onze heures, ce matin, en présence d'une foule assez considérable.

Pour la première fois, depuis la séance d'ouverture, M. Gérard Dandurand, agent de la Cie L'Éclair, était présent dans la salle. Il a été entendu aujourd'hui à 11 h. 45. Le nom de M. Dandurand a été souvent mentionné dans les témoignages donnés jusqu'à ce jour.

M. Lenoir F. Jaspard, de la Commission des Liqueurs, a été rappelé dans la boîte un peu avant midi.

On a appris ce midi que la Cour d'Enquête siégera probablement toute la journée de demain. Il y aurait ensuite ajournement à lundi. De plus, on prétend qu'il n'y aura aucune audience mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, car M. Louis St-Laurent sera retenu par une cause importante à la Cour d'Échiquier.

Dans ce cas, l'enquête ne pourrait prendre fin la semaine prochaine. Ce matin, à la reprise de l'enquête, M. Sam Huot, membres du comité d'expertise a été rappelé dans la boîte. Il énuméra comme suit les appareils refusés parce que non conforme à la demande de soumissions :

Pompes : Une pompe Bickel, Mack, modèle "95".
Mack, modèle "19".
Leyland, modèle "Duluth".
Seagrave, modèle "1".
Camions : Mack, modèle "95".
Leyland, modèle "B".
Chassis : General Motor, Federal, modèle "19".
Stewart, modèle "295".
Diamond.

Federal "Standard", International.

General Motors, modèle "T".

Tous ces appareils ont été refusés par les experts parce que les modèles offerts n'étaient pas de la force mentionnée dans les spécifications.

M. Sam Huot continuera à témoigner.

Par M. Tremblay et Bickel vous ont offert des renseignements additionnels ?

— "Où ?"

— "Comment se fait-il que c'était Morisset & Frères qui soumissionnaient et que c'est M. Tremblay qui vous donnait des explications ?"

— "Il était agent de la Bickel ?"

Par l'honorable M. Moreau :

— "Tremblay était agent pour la province, et Morisset & Frères pour le district."

Par M. Canon :

— "Mon confrère ne doit pas répondre pour le témoin, on lui suggère des réponses. Il est procureur de quelqu'un."

Par l'honorable M. Moreau :

— "C'est pour éviter à mon confrère un discours inutile."

Par M. Canon :

— "Comment se fait-il que vous avez consenti à entendre M. Tremblay ?"

— "Il y a quelque chose que nous ne comprenons pas dans le maniement de l'échelle Bickel."

— "N'est-il pas vrai que cette échelle Bickel est allemande et assemblée par Bickel en Canada ?"

— "Je ne le sais pas. Nous n'avons pas à enquêter là-dessus."

— "Quelles étaient les instructions données aux experts ?"

— "Je n'ai pas ici le rapport du comité exécutif."

Par M. Canon :

— "Nous l'avons ce rapport". (Il tend le document au témoin qui le lit). "Si je comprends bien on vous demandait un rapport sur chacun des appareils soumis. Est-ce ce que vous avez fait ?"

— "Où ?"

Par M. Laverne :

— "Les experts avaient à examiner les soumissions en bonne et due forme; pas celles qui n'étaient pas conformes aux devis et spécifications."

Par M. Canon :

— "Je parle à la Cour. Mon confrère me répondra tout-à-l'heure."

Par M. Laverne :

— "Je ne sais pas ! Si je demande à acheter une vache et qu'on m'envoie dix taureaux, pas besoin de les examiner longtemps quand on me les envoie. (Rires)"

Par M. Canon :

— "Je vais laisser mon savant ami avec ses vaches (Rires) et je vais en revenir à mes soumissions."

(Suite à la page 11, 2e col.)

Mort de Mme A. Renault à Notre-Dame

La défunte était très avantageusement connue à Québec. — Belle-mère de M. Almonzor Jumeau, de l'Action Catholique.

OBSEQUES LUNDI

Nous avons appris avec regret la mort, survenue ce matin, de Madame Veuve Adolphe Renault, née Malvina Savard, décédée à l'âge de 77 ans et 5 mois, en sa résidence de la rue Ferland. Elle s'est éteinte pieusement et bien résignée à la volonté du Bon Dieu, entourée de tous les membres de sa famille.

Lui survivent : sa fille : Mme Almonzor Jumeau, née Antoinette; ses gendres : M. le Dr J.-O. Veilleux et M. Almonzor Jumeau, chef d'atelier à l'Action Catholique (Lévesque).

Son service aura lieu lundi matin, à 8 heures, à la Basilique.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'Action Catholique prie les membres de la famille, tout particulièrement M. Almonzor Jumeau, d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Les élections au C. d'étude à St-Dominique

M. Joseph Maréchal est élu président. — M. Gaston Paquin élu vice-président et M. Henri Lesage, secrétaire.

PLUS DE 40 MEMBRES

Le Cercle d'Études des Jeunes de St-Dominique vient de faire le choix de ses officiers pour la prochaine saison de ses activités. Ce cercle de jeunes gens, fondé il y a quelques années, s'est développé très rapidement sous la direction de jeunes gens d'initiative, et il s'est créé une belle popularité avec les nombreuses soirées paroissiales qu'il organisait au cours de l'hiver dernier, et qui ont remporté de beaux succès.

Nul doute que la popularité de ce cercle ne fera grandir sous l'impulsion de son nouveau président M. Joseph Maréchal, étudiant, qui a été élu par acclamation à ce poste ces jours derniers. Le nouveau président du Cercle d'Études des Jeunes de St-Dominique s'est toujours fait remarquer par son active participation aux mouvements de la jeunesse dans Belvédère, et il saura faire profiter cet organisme de sa vaste expérience. Il aura pour le second dans sa tâche les officiers dont les noms suivent : MM. Gaston Paquin, vice-président, Henri Lesage, secrétaire, Lucien Talbot, trésorier, et François Veilleux, bibliothécaire.

Le Cercle d'Études des Jeunes de St-Dominique compte au-delà de quarante membres à l'heure actuelle.

Syndicats féminins

Vendredi, 12 octobre courant, à 8 heures p.m., au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron, aura lieu l'assemblée régulière des Syndicats Féminins Catholiques de Québec.

Hâtez-vous de donner votre adhésion si vous voulez profiter de tous les avantages que peuvent offrir vos syndicats.

A l'Archevêché

Jeudi prochain, dix-huit octobre, à dix heures, aura lieu à l'Archevêché la conférence de Messieurs les Aumôniers.

Première chute de neige de la saison à Québec

Le dicton veut que nous ayons l'hiver pour de bon un mois après la première neige. Si ce dicton se réalise, cette année, nous aurons l'hiver vers le 12 de novembre, soit à la même date que l'an dernier.

Hier, en effet, la neige a fait son apparition dans les environs de Québec, notamment à Sainte-Thérèse, Valcartier, et dans le sud de Bellechasse et Lévis. Ce matin, les flocons blancs dansent au-dessus de la ville. Le baromètre refuse cependant de se compromettre et le froid n'est pas suffisant pour permettre aux flocons de blanchir le sol.

L'an dernier, nous étions en plein hiver le 15 novembre. Les chemins ont été définitivement fermés aux automobiles. S'il faut en juger par les apparences, le bonhomme hiver sera encore précoce cette année.

La neige recouvre la route des Caps

Plusieurs chemins sont bloqués ! Si étrange ou prématurée que semble cette nouvelle, elle est cependant vraie. Il y a ce matin, dans les caps, dix pouces de neige. De la Bale St-Paul à St-Siméon, il y a un pied de neige. Dans le Parc National, la route est recouverte d'une couche de six pouces.

En nous communiquant ces détails, M. Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant, a dit : Le Ministère de la Voirie a dû dépêcher deux tracteurs ce matin pour débayer la route de la Bale St-Paul. On ne croit pas que la route soit passable avant dimanche en supposant que la température se remette au beau.

Les routes des montagnes sont donc bloquées dix jours plus tôt que l'an dernier. Le 2 octobre 1933 en effet, une tempête avait emprisonné 45 voitures entre Québec et la Bale St-Paul.

Dans le sud et surtout dans la région de Chicoutimi, la chute de neige a été suffisante pour bloquer momentanément les routes.

Le Cardinal prend part à la soirée missionnaire

Généreux concours des élèves du Grand et du Petit Séminaire de Québec à l'œuvre des missions. — Trois travaux par des écoliers et un travail par un séminariste. — Allocution de S. E. le Cardinal.

TRES INTERESSANT PROGRAMME

Selon la coutume, les élèves du Petit et du Grand Séminaire ont donné hier soir, à la salle des promotions de l'Université, leur séance missionnaire annuelle.

Programme varié et des plus instructifs. Son Eminence, pas encore de retour de Montréal, venait en sept heures, on dit se résigner à commencer la séance sans elle. Mais à peine l'abbé Gérard Gosselin, président, eut-il fini son allocution que Son Eminence parut aux grands applaudissements de l'auditoire si heureux de le revoir.

A part le discours présidentiel, le programme de la soirée comportait trois travaux des écoliers, et un travail d'un séminariste. Puis du chant, même en iroquois, par la petite chorale du Grand Séminaire.

Monsieur Jean-Marie Beauchemin, élève de philosophie de première année, fit l'histoire des missions au Canada. Lui succéda un rhétoricien, Fernand Bonenfant, avec un travail sur la Sainte-Eucharistie. Puis ce fut le tour de Chrystophe Giroux, élève finissant, qui entretint son auditoire des étudiants et des missions. Il est bon de signaler une heureuse suggestion faite par M. Giroux, à savoir que les étudiants laïques des universités catholiques du Canada devraient comme leurs condisciples de Louvain et de Paris, pour ne nommer que ceux-là, s'intéresser aux missions. En passant il a dit un mot de l'A.U.C.M., c'est-à-dire de l'Association Universitaire Catholique de l'Amérique du Nord. Et M. l'abbé Noël Simard a clôturé la série de ces

travaux par une causerie sur le clergé indigène.

Son Eminence le Cardinal voulut bien adresser quelques mots à ses jeunes auditeurs. Il dit combien il était heureux de constater que dans son Grand et son Petit Séminaire les missionnaires et les missions intelligentes, dévouées et convaincues. Et il souligna tout particulièrement la suggestion faite par M. Giroux au sujet des étudiants et l'œuvre des missions. Il dit qu'en réalité, à tous les degrés de la hiérarchie du monde scolaire, et donc, dans les écoles primaires, secondaires et dans les universités, il devrait y avoir des organisations pour venir en aide aux prédicateurs de l'Évangile en pays infidèle. C'est à cette condition que nous répondrons totalement aux vœux du Pape des Missions, l'Immortel Pie XI.

Et il félicita tout particulièrement la petite chorale du Grand Séminaire pour son chant, et surtout pour son chant iroquois. J'ai déjà entendu chanter les iroquois, ajouta Son Eminence, sans doute ils savent mieux leur langue que vous, mais, en grégorien, vous leur êtes infiniment supérieur !

Et bref, charmante et instructive soirée pour laquelle les élèves du Grand et du Petit Séminaire méritent toutes nos félicitations. Preuve nouvelle que l'on conserve dans ces vieilles et célèbres institutions l'esprit véritable de leur fondateur, Mgr de Laval, c'est-à-dire, l'esprit catholique, l'esprit romain.

Les deux bandits sont capturés à Charlemagne

D'après la police, ce sont les chefs de la bande qui a terrorisé Québec depuis quelques semaines. — Auteurs de l'attentat à main armée à l'Ancienne-Lorette. — Paul Martineau et Roger Bilodeau.

DANS UNE AUTOMOBILE VOLEE

Les auteurs présumés du vol à main armée commis hier à la volée de la Banque Canadienne Nationale de l'Ancienne-Lorette, et qui avaient échappé à la police quelques heures plus tôt au cours d'une chasse à l'homme mouvementée, ont été capturés par les détectives hier après-midi.

Les prévenus sont deux jeunes gens de cette ville qui ont dit se nommer Paul Martineau et Roger Bilodeau. Ils rejoindront aujourd'hui leur quatre compagnons arrêtés la veille et qui sont sous bonne garde dans les cellules de l'Hôtel-de-Ville. Dans les soubresauts du soubassement de l'édifice municipal se termine l'odyssée criminelle de six jeunes gens qui avaient terrorisé la ville depuis quelques semaines par leurs actes de banditisme.

Martineau et Bilodeau qui avaient échappé à la police mercredi, avaient continué immédiatement leurs exploits, au dire de la Sûreté municipale. Peu de temps après avoir fui dans leur automobile volée ils étaient arrêtés à un poste de ravitaillement de Beauport pour faire le plein d'essence sans payer un seul sou, et quelques heures plus tard ils s'étaient rendus à la sous-agence de la Banque Canadienne Nationale, à Loretteville, pour commettre un vol à main armée.

La police municipale et la police provinciale se sont donné la main dans un effort commun pour tendre un filet solide aux fugitifs, et hier après-midi, ils étaient arrêtés à l'entrée du pont Charlemagne, près de la Pointe-aux-Trembles, par les limiers que dirigeait le chef Louis Jarguillies, de Montréal. La police locale était notifiée de cette arrestation quelques heures plus tard, après que les détectives eurent été identifiés.

Au moment de leur arrestation, les deux jeunes gens étaient en possession de l'automobile de M. F.-J. Vermette, rapportée volée il y a quelques semaines. Tous deux étaient armés.

L'arrestation de ces deux individus complète la preuve dont la police avait besoin pour traduire une bande de terroristes qui inquiétait fort la population par ses agissements depuis quelques semaines. Les prévenus seront ramenés en ville aujourd'hui, et dès que la police aura complété leurs dossiers, ils seront traduits en Cours des Sessions de la Paix pour répondre d'une série de vols audacieux commis dans notre ville depuis quelques semaines.

Le major Power sur l'Empress

Le major C.-G. Power, député de Québec-Sud à la Chambre des Communes, est arrivé à Québec hier, à bord de l'Empress of Britain, de retour d'un voyage d'un mois en Europe. M. Power a répondu au x journalistes qui l'interrogeaient que la rumeur d'un gouvernement d'union était ridicule. Le populaire député de Québec-Sud a annoncé que l'honorable M. Ernest Lapointe doit s'embarquer pour le Canada la semaine prochaine. Quant à M. King, il quittera Londres, ces jours-ci, pour se rendre sur la Côte d'Azur.

M. Towner à l'Académie

Un de nos citoyens les mieux connus dans le monde de la finance, M. J.-A. Towner, C. A., membre du département de finance à la Commission Municipale, vient d'être choisi comme professeur de comptabilité municipale au Cour spécial de commerce de l'Académie Commerciale. M. Towner a toutes les compétences nécessaires pour occuper ce poste. Nous le prions d'accepter nos félicitations.

M. A. Roberge réélu pour un nouveau terme

M. Alphonse Roberge, secrétaire financier du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec, vient d'être réélu président général de l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussures de Québec. Les autres officiers de l'Exécutif ont également été réélus. Ce sont MM. Charles D'Anjou, vice-président; Adolphe Fréneau, secrétaire général; Ferdinand Gauthier, assistant-secrétaire général; Auguste Grégoire, trésorier général; et Honoré Picard, sergent d'armes.

L'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussures comprend différentes sections qui représentent les différents métiers de la cordonnerie. Ces sections ont élu leurs officiers récemment, et nous en avons publié les résultats il y a quelque temps.

Triduum à la maison Don Bosco

En l'honneur de Saint Jean Bosco. — Messe solennelle ce matin et sermon par M. l'abbé Odilon Gauthier, aumônier.

LE PROGRAMME

Le triduum en l'honneur de saint Jean Bosco, préparatoire à la bénédiction de la Maison Don Bosco est commencé de ce matin. Il sera prêché par MM. les abbés Georges Philippe Ernest Dubé et Arthur Lapointe, anciens aumôniers.

La messe solennelle de 8 h. 30, ce matin, a été célébrée par Mgr Adolphe Faucher, P.D., aumônier de la Maison St-Joseph, assisté de MM. les abbés Odilon Gauthier, aumônier actuel de la Maison Don Bosco et Ernest Dubé, ancien aumônier.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Odilon Gauthier. Le prédicateur fit ressortir en saint Jean Bosco, l'homme dont la foi n'eût pas de bornes, tant et si bien, que, ses rêves, sous la poussée de cette foi, devinrent, les uns après les autres, chacun en leur temps, d'étonnantes et immortelles réalités. Sa chère congrégation de Salesiens, de 2 membres en 1859, de 252 en 1874, elle comptait à sa mort 1,224 membres et aujourd'hui elle en compte 10,408. Et ses Filles de Marie Auxiliatrice, de quatre au début, en 1872, se chiffrent aujourd'hui à 7,768.

Cet après-midi, à 4 heures, il y aura sermon sur saint Jean Bosco par le fondateur du Refuge, M. l'abbé G. Philpott, curé du Lac-Edouard et Salut du T. S. Sacrement.

Le programme de demain, samedi, comporte une messe à 8 h. 30, par M. le chanoine Ulric Perron, et dans l'après-midi, à 4 h., sermon par M. l'abbé Ernest Dubé, suivi du Salut du T. S. Sacrement.

(Suite à la page 11)

Conférence de M. J. Maritain

M. Jacques Maritain a rencontré hier après-midi, au Séminaire, les professeurs de Philosophie, de la ville et des environs. Le célèbre philosophe donna tout d'abord une causerie sur la façon d'enseigner la philosophie. Il appuya sur l'idée que dans cet enseignement, l'élève doit jouer un rôle plus important que le professeur. Pour cette raison, il s'est prononcé en faveur des notes, qui plus que le manuel forcent l'élève au travail personnel.

Après sa causerie, M. Maritain conversa familièrement avec ses auditeurs.

Réunion d'amicale à Saint-Sauveur

La réunion annuelle des amicalistes Notre-Dame du Canada, aura lieu, dimanche, le 14 octobre, à 1 h. 30, à l'Académie Notre-Dame St-Sauveur. Il y aura réception par les élèves actuels, conférence, suivie du Salut du St-Sacrement. Un goûter terminera cette réunion intime.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées; et celles qui n'auraient pas reçu d'invitation spéciale, seront les bienvenues.

Aujourd'hui

A L'UNIVERSITE.—Conférence de M. Jacques Maritain, à 8 hrs et 15.

CHEZ LES OUVRERS.—Réunion des Syndicats féminins catholiques de Québec, à 8 hrs, au numéro 17 rue Caron.

A ST-MALO.—A 8 hrs et 15, réunion du Chœur de chant.

Mgr Camille Roy à la Radio-Etat

Le Recteur de l'Université Laval inaugure les conférences universitaires. — "Jacques-Cartier et Québec". — Caractère surnaturel du voyage de l'illustre découvreur du Canada. — Un hiver à Québec.

UN SIGNE IMPERISSABLE

Monseigneur Camille Roy, P.A., V. G., Recteur de l'Université Laval, a donné, hier soir, la première conférence universitaire de Québec, à la Radio-Etat. On sait que la Commission Canadienne d'histoire, cette année, une série de conférences universitaires. Québec alternera avec les Universités d'Ottawa et de Montréal. Le Recteur de laval a parlé de "Jacques Cartier et Québec". Dans une remarquable synthèse des événements qui ont entouré le séjour du découvreur à Québec, Monseigneur Roy a souligné le caractère surnaturel du voyage de Cartier. "Sur le rivage de Stadaconé, comme sur celle d'Hochelaga, comme sur celle de Gaspé", dit le conférencier, Jacques Cartier a projeté une autre image, l'image spirituelle de la civilisation française: la croix aux fleurs de lys. Le temps a pu détruire le signe matériel de sa pensée, mais ce signe reparait aujourd'hui, à la gloire de Cartier, dans le grain d'or et le bronze imperissable, et il ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes."

"Pas plus à Québec qu'à Gaspé, Jacques Cartier ne devait laisser au Canada quelque chose de définitif au point de vue colonisation française", dit au début de sa conférence, le distingué Recteur de laval. "Ce ne sera que 73 ans plus tard, le jour où le Champignon français, qui sera repris avec succès le jour même par Jacques Cartier et de François Ier. Mais si Jacques Cartier n'a laissé aucune trace matérielle de son passage à Gaspé et à Québec, il y a laissé, du moins, par le geste politique et spirituel de ses prises de possession un enseignement qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. C'est cette leçon de politique française et d'apostolat chrétien qui fait inoubliable, et malgré tout, l'œuvre de Cartier au Canada."

Monseigneur Roy raconte ensuite l'arrivée de Cartier à l'Île d'Orléans, et en particulier sa rencontre avec Donnacona, chef des sauvages.

"Il était amené", dit-il, "avec de nombreux compagnons montés sur douze barques, pour compléter les étrangers dont l'arrivée dans les parages avait vivement excité la curiosité des indigènes. La baraque de Donnacona, ou son précheteur, comme dit Cartier dans sa Relation, fut accompagnée de gestes excentriques de toutes sortes, et d'une merveilleuse sorte, comme dit encore Cartier, en signe de joie et de confiance. On échangea des compliments, des gestes d'amitié, et Cartier offrit, comme l'on dirait aujourd'hui, un vin d'honneur à Donnacona, et à sa suite, de quoi tous furent fort contents."

Le conférencier raconte ensuite l'arrivée à Québec.

"Parvenu au bout de l'île, Jacques Cartier eut le spectacle unique de l'immense havre de Québec. Dans sa Relation, il parle avec admiration et d'effroi d'un tel spectacle, et dit qu'il n'eût pas de bornes, tant et si bien, que, ses rêves, sous la poussée de cette foi, devinrent, les uns après les autres, chacun en leur temps, d'étonnantes et immortelles réalités. Sa chère congrégation de Salesiens, de 2 membres en 1859, de 252 en 1874, elle comptait à sa mort 1,224 membres et aujourd'hui elle en compte 10,408. Et ses Filles de Marie Auxiliatrice, de quatre au début, en 1872, se chiffrent aujourd'hui à 7,768."

Cet après-midi, à 4 heures, il y aura sermon sur saint Jean Bosco par le fondateur du Refuge, M. l'abbé G. Philpott, curé du Lac-Edouard et Salut du T. S. Sacrement.

Le programme de demain, samedi, comporte une messe à 8 h. 30, par M. le chanoine Ulric Perron, et dans l'après-midi, à 4 h., sermon par M. l'abbé Ernest Dubé, suivi du Salut du T. S. Sacrement.

(Suite à la page 11)

Le programme de demain, samedi, comporte une messe à 8 h. 30, par M. le chanoine Ulric Perron, et dans l'après-midi, à 4 h., sermon par M. l'abbé Ernest Dubé, suivi du Salut du T. S. Sacrement.

Le programme de demain, samedi, comporte une messe à 8 h. 30, par M. le chanoine Ulric Perron, et dans l'après-midi, à 4 h., sermon par M. l'abbé Ernest Dubé, suivi du Salut du T. S. Sacrement.

Le programme de demain, samedi, comporte une messe à 8 h. 30, par M. le chanoine Ulric Perron, et dans l'après-midi, à 4 h., sermon par M. l'abbé Ernest Dubé

Carnet Social

Le Très Honorable M. R.-B. Bennett, Premier Ministre du Canada, est attendu au Canada, vendredi prochain, sur le "Duchess of Richmond".

Lady Furness, de Londres, est arrivée d'Europe, hier, sur l'"Empress of Britain".

Le colonel et madame Henri Desrosiers sont revenus d'un court voyage à Montréal.

M. le juge Ferdinand Roy a reçu à dîner, hier soir, à sa résidence en l'honneur de M. Jacques Maritain.

Le major C.-G. Power, M.P., et madame Power, qui sont arrivés d'Europe, hier soir, sur l'"Empress of Britain", sont partis au cours de la soirée, pour leur résidence de Saint-Pacôme.

Mademoiselle Grace Carroll, qui était l'invitée de M. et madame Paul-Henri Bouffard, est retournée à Montréal.

Madame Louis Belcourt est présentement à Montréal, chez sa mère, madame Collins.

M. Eugène Berthiaume, de Montréal, était au nombre des passagers, arrivés hier soir, sur l'"Empress of Britain".

M. le docteur Léo Parizeau, doyen de mois.

Saint-Sauveur

PARTIE DE CARTES. — Lundi prochain, à 8 h. 15 précises, à la salle St-Pierre, il y aura une partie de cartes, au profit des pauvres. Plus de 150 prix ont été offerts et ils sont actuellement exposés dans la salle des Arts et Métiers, coin du Blvd Langelier et la rue St-Joseph. Le prix de la carte d'admission à la salle St-Pierre, sera de 25 sous.

GRANDS-MESSES. — 5 h. 30. — Pour les âmes, amonées du tronc. 6 h. 15. — Pour A.-S. Falardeau, recommandé par son épouse. 7 h. 45. — Pour Dr J.-P. DeBlais et son épouse recommandée par leurs enfants.

LA SCIATIQUE

Comment on s'en délivre.

"Depuis un an, j'étais atteinte d'une sciatique compliquée d'arthrite, du genou gauche; malgré tous les remèdes, mon état s'aggravait; la nuit, moi aussi, j'étais souffrante. La souffrance était intolérable, la plupart des nuits se passaient sans pouvoir dormir; le jour j'étais clouée sur une chaise comme paralysée.

Grâce à quelques boîtes de R. R. de Béguin, je suis bien soulagée et heureuse. Je ne ressens presque plus de douleurs et je dors bien.

Signée: Céline Dueret, à Rivinches, Jura.

Cher Livernois.

Sacré-Coeur

LE GRAND BAZAR DU SACRÉ-COEUR. — Notre bazar est en plein cours, et un public nombreux, chaque soir le visite, c'est le meilleur rendez-vous pour acheter et se recréer. Il y a des tables chargées de jolies choses, capables de satisfaire tous les goûts, et toutes les bourses. Il y a en outre des attractions pour tous. Binge Bureau de poste, — route de fortune — rafraichissements — avec un programme musical durant toute la soirée, et nos musiciens sont toujours de premiers choix. La soirée d'aujourd'hui est particulière, les tables étaient tellement achalandées de tous côtés qu'il y avait tellement d'entrain que nous avons l'illusion des beaux jours de prospérité. Notre bazar durera jusqu'au 24 oct. le public est chaleureusement invité à venir le visiter.

Euchres. — Euchres. — N'oubliez pas les euchres d'après-midi à la salle du bazar, 22 rue Montmartre.

Cremex

Aliment Souverain

Pour les Bébés

Peut-être votre bébé est-il faible et débile, il ne digère rien et ceci vous cause de graves inquiétudes. Essayez le lait CREMEX et vous verrez que votre bébé le digère et se développe rapidement et prendra rapidement des forces.

Par un travail mécanique qui broie les globules de gras, est rendu plus facilement digestible, parce que le travail de l'estomac est simplifié.

Chez votre épicière ou à votre porte.

Laiterie Brookside

TELEPHONE

6165

LA BONTÉ CONCENTRÉE DU BOEUF

DONNE SANTÉ ET FORCE

de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, est retourné dans la Métropole.

Mademoiselle Gabrielle Miquelon est revenue de Montréal.

Le 10 octobre, en l'église de Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Gaudios Turgeon a baptisé son arrière-petit-neveu, Yvon, fils de M. André Dorion, optométriste, et de madame Dorion (Yvonne Clark). Parrain et marraine, M. et madame Adrien Pouliot, oncle et tante de l'enfant. Pour le baptême, mademoiselle Bernadette Bernier, grand-tante de l'enfant.

Madame P.-H. Bouffard a reçu à l'heure du thé, hier, à sa résidence, en l'honneur de madame Henri Desrosiers, qui partira prochainement pour Montréal, où elle résidera.

Mademoiselle Viva de Léry est à Montréal, l'invitée de madame G. Bouchette.

Mesdemoiselles Florence et Louise Blais recevaient, à l'heure du thé, hier, à la résidence de leurs parents, le capitaine et madame Jos. Blais, rue Mont-Carmel.

M. Jean-Baptiste Gaudreau, arpenteur, est de retour d'une expédition. M. Gaudreau a été absent une courte période.

M. le docteur Léo Parizeau, doyen de mois.

Pour vos Thés et Cafés — Téléphonez : 2-2445 Le Chien d'Or 189, Rue St-Jean

Saint-Roch

SOYONS-EN. — Soyons de l'Union de Prières et de la Bonne-Mort, ces deux excellentes confréries dont l'une, la deuxième, est spéciale à notre paroisse, et de la vénérable cure Charest. Soyons-en et faisons-y entrer les autres.

La contribution, comme on le sait, est payable à la sacristie ou au presbytère, le dimanche de trois à cinq heures, et durant la semaine, le matin de 8 h. 15 heures à 9 heures, et l'après-midi de 7 h. 30 heures à 8 heures.

GRANDS-MESSES. — Les grands-messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 4 h. 30 heures, pour plusieurs défunts; A 5 h. 30 heures, pour l'âme de M. Marc Gagnon, oncle de la paroisse; A 6 h. 15 heures, pour l'âme de M. Philippe Dion; A 7 h. 45 heures, pour plusieurs défunts.

A Beauport

HEURE SAINTE. — Hier soir de 11 heures à minuit, il y eut l'heure sainte de la paroisse. Le Rév. Père Lelièvre a fait le sermon et traité de communisme et de socialisme.

EUCHRE BOUCANE. — Un euchre boucane a été donné hier soir à la paroisse pour les hommes et jeunes gens. Le profit de ce euchre est consacré pour les euchres.

CHEMIN D'HIVER. — Une demande sera faite au Gouvernement pour que la route St-Michel jusqu'au rang St-Joseph soit entretenue par la paroisse. Les autres chemins ont été donnés à la séance du Conseil tenue lundi soir.

LISTE ELECTORALE FEDERALE. — Les énumérateurs passent de porte en porte pour préparer la liste électorale fédérale. On demande aux intéressés d'aider les préposés dans leur travail.

A.C.J.C. — La section sportive de l'A.C.J.C. vient de faire l'achat de la patinoire de Beauport-Est. La même section est en pourparlers avec les propriétaires de la patinoire locale pour faire l'achat. Nous en reparlerons.

NOS MALADES. — Madame Georges-Pierre Robert qui est malade depuis quelque temps est à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mlle Louise Giroux a été transportée d'urgence à l'Hôpital de l'Enfant Jésus ces jours derniers pour y subir une grave opération chirurgicale.

Madame Gaudias Parent de la rue St-Cleophas qui a été huit semaines malade au cours de l'été, est revenue de nouveau à sa chambre par une maladie qui vient de la frapper.

BAISSE DES TAUX. — Grâce au bon travail de notre Conseil municipal si nous avons une baisse dans les taux de l'électricité domestique et commerciale. La baisse part à partir du 1er octobre.

Une autre demande sera faite au Québec Power pour obtenir une réduction sur les billets de tramway en direction de Québec. Les 2 billets de la Compagnie de la route de la ville du développement de notre ville est un empêcheur à l'établissement de nouveaux contribuables.

DIVERS. — Mlle Fernando Morin a été transportée ces jours derniers à l'Hôpital Laval pour y subir un traitement de ses reins. Mlle Alice Maréchal demeure chez M. Olivier Maréchal de la rue St-Cleophas.

AGENCE. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean-Paul Dion, 65 rue St-Cleophas de notre ville, vient d'obtenir l'agence des produits de Tancrède Avaré de Québec. Phone: 4-6835.

MESSE DU ST-ESPRIT. — Ancienne-Lorette, Québec. Le 24 septembre dernier, sous les auspices du Cercle de Fermières, avait lieu à 8 h. a.m. dans l'église paroissiale, une messe du St-Esprit, dite spécialement pour les élèves et leurs institutrices. Le chant a été exécuté par les élèves du Couvent sous la direction des Religieuses. Nous remercions ces dernières pour leur dévouement et les félicitons ainsi que leurs sœurs, pour le succès obtenu. Espérons que cette belle initiative se continuera toujours.

CONFERENCE ET VUES. — Le 27 septembre, à 8 heures p.m., à la salle

paroissiale, Monsieur E. A. Chantier de Québec, donna une intéressante conférence intitulée "Nos travers". Le conférencier a été vivement applaudi par l'assistance qui était très nombreuse à cette soirée. Les actrices habillées du Cercle de Fermières y interprétèrent une petite comédie qui fut aussi bien jouée que présentée. Il ne nous faut pas oublier le magnifique chant que les élèves du Couvent nous firent entendre et qui avait été préparé par les Religieuses à l'occasion du retour de France de la Reverende Mere St-Maurice, Supérieure du Couvent. Cette soirée était donnée pour coïncider avec le retour, et toute la paroisse était heureuse de s'en réjouir. Pour terminer cette agréable soirée, M. le Conférencier donna des vues sportives très intéressantes. MM. les Prêtres de la paroisse assistaient à cette soirée de même que toutes les Religieuses du Couvent. Le tout était sous les auspices du Cercle des Fermières. M. le Conférencier ajouta ici, que la salle était à son comble. Le Cercle remercie tout particulièrement par la voix de ce journal M. le Conférencier, MM. les prêtres de leur dévouement toujours les Religieuses, leurs élèves, le Comité du Cercle principalement les Organisatrices de cette soirée, sans oublier les Actrices et enfin tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle et intéressante soirée. Nous souhaitons revivre encore une fois ces heures de bon plaisir et de gaieté. Aimons notre Cercle et sachons le faire progresser pour qu'il vive longtemps.

AUTRE CONFERENCE. — Le 30 septembre, à 8 heures p.m., à la salle paroissiale avait lieu aussi une conférence intitulée "Le retour à la terre" et donnée par M. l'abbé Charbonnier. Ce dernier sut intéresser son auditoire d'une manière toute particulière. Madame la vice-présidente du Cercle de Fermières fit les honneurs de cette soirée qui était sous les auspices du Cercle et offerte gratuitement au public. Nous remercions M. l'abbé Charbonnier et les félicitons pour le choix des matières qu'il a traitées pendant sa causerie.

EXPOSITION LOCALE. — Le 2 octobre dernier, à 2 heures p.m. eut lieu à la salle paroissiale qui avait été toute bien décorée pour la circonstance et qui offrait aux visiteurs un petit coin tout rempli de bonheur. L'Exposition locale du Cercle de Fermières. A cette occasion, plusieurs personnes très distinguées avaient été invitées pour y assister.

Nous remercions entre autres: MM. les prêtres de la paroisse, Mademoiselle Leblanc du Gouvernement, comme juge des expositions, Monsieur Mille Gauthier, agronome, M. Henri Jean, du Département d'Horticulture, M. le maire A. Drolet, Monsieur F. Laroche, comme Délégué des Prévoyants du Canada, etc. Nous félicitons ces Messieurs d'être venus nous honorer de leur présence. Plusieurs firent aussi des discours très appropriés. Madame la Vice-Présidente du Cercle, présenta cette Exposition Locale. Nous la félicitons et remercions ainsi que les Dames Organisatrices pour leur si grand dévouement. Beaucoup de nos membres ont été très heureux de voir leur paroisse ainsi honorée. Pour récompenser le Cercle, Monsieur E. A. Chantier des Prévoyants du Canada avait donné une magnifique médaille venant de Paris. Cette médaille a été offerte le jour même de l'Exposition locale. Nous remercions de tout coeur ce dernier de son généreux don.

L'Islet

MARIAGES. — L'Islet. — Le 17 septembre dernier, fut béni le mariage de Mlle Lorette Gamache et de M. Pierre Landry. M. l'abbé Gamache servait de témoin à sa fille et M. Delphin Landry servait de témoin à son fils. Le 26, Mlle Yvonne Pelletier était épousée par M. Ernest Hattol. M. l'abbé Pelletier servait de témoin à sa fille M. Joseph Hattol, servait de témoin à son fils. Mlle Marie-Eugénie Pelletier, sœur de la mariée, servait comme fille d'honneur. M. Paul Hattol, frère du marié comme garçon d'honneur.

Nos vœux de bonheur à ces heureux couples.

NOUVELLES CLASSES. — Depuis le 4 septembre dernier M. Victor Morin, professeur de St-François, Montréal, est venu à l'Islet, où il a fait l'ouverture d'une classe de jour, enseignant l'anglais et français. On ne peut réellement trouver de meilleurs avantages de compléter notre instruction.

Nous souhaitons plein succès à ce jeune professeur dévoué.

VA ET VIEN. — Mlle Irma et Céline Bélanger, nous ont quitté déjà depuis quelques jours pour aller s'installer à l'Islet. Village Mlle Irma, modiste, continuera de faire des réparations de toutes sortes: chapeaux, manteaux et fourrures, etc.

Mlle Marie-Jeanne Morin est revenue d'un voyage de quinze jours à Québec. L'hôte de M. et Mme Rosaire Bélanger.

M. et Mme Rosaire Bélanger étaient de passage chez M. Joseph Morin, dimanche dernier, ainsi que M. et Mme Alfred Bélanger.

M. et Mme Antoine Hudon, de Lewiston, Maine, sont venus en visite chez M. J.-A. Fortin.

Mlle Simonne Gauthier, de Ste-Apolline est venue passer une quinzaine chez M. J.-A. Fortin dans le courant du mois de septembre.

M. Césaire Bélanger, de Détroit, Michigan, est en promenade à St-Cyrille chez son oncle, M. Alphonse Morin.

LA TEMPERATURE. — Un violent ouragan est survenu dans le courant de la semaine dernière, qui a causé des dommages assez considérables dans notre petit village de la station. Plusieurs toits de granges furent presque enlevés ainsi que des toits de maisons, des vitres cassées, clôtures défilées. Beaucoup d'arbres furent déracinés et des réparations assez dispendieuses à faire. Ce violent ouragan a causé un grand dommage dans notre paroisse. Nous ne devons pas en avoir encore la visite.

Nouvelles de la Riv.-du-Loup. — Le terme de la cour supérieure, qui devait s'ouvrir régulièrement le 8, a été remis au 15 courant parce que le jour d'ouverture se trouvait un jour de fête légale.

Comme résultat d'une enquête faite par les détectives provinciaux des voleurs de poules, dont le nombre de cultivateurs de St-Epiphanie avaient à se plaindre, on a été amené devant la magistrat Fiset. Au nombre de quatre ils plaident coupable et reçoivent des sentences variant de 3 à 6 mois de prison.

Le gouvernement fédéral est actuellement à faire faire des réparations au quai de la pointe et bon nombre de chômeurs y trouvent de l'emploi à tour de rôle.

C'est sans sans appréhension que les autorités municipales vont avec l'approche de la rude saison le niveau de l'eau alimentant les usines électriques, basser graduellement. A moins d'un changement de température on prévoit une disette d'eau cet hiver. Déjà on économise pour l'aléage des rivières.

L'A.C.J.C., cercle Villeneuve, a repris ses activités sous une nouvelle direction formée de M. Ernest Chantier, président, M. Gérard Viel, vice-président, M. J.-M. Paré, secrétaire et M. Jean-Paul Dufour, trésorier.

Il y aura ce mois-ci deux autres réunions à l'Islet. Le 12, le révérend père Bergevin, un des directeurs de l'oeuvre était à St-Marc, dimanche dernier, à l'occasion du premier dimanche du mois et a annoncé une retraite du 14 au 17 pour les jeunes gens et une autre du 21 au 24 pour les hommes mariés.

La menace de vente des propriétés retentit à l'Islet. Les uns des résultats de faire tomber dans le piège municipal des sommes considérables. Cependant, bon nombre de propriétaires se sont adressés au juge pour obtenir un délai qui leur fut accordé, quelques propriétés et terrains de peu de valeur tombent tout de même sous le coup de la loi et devront être vendus.

Le Chemin de Fer Temiscouata a mis en vigueur son horaire d'hiver avec modification des heures habituelles. L'express entre autres, part maintenant de Rivière-du-Loup à 7 h. 45 m. pour Edmundston, avec retour à 5 h. 10 p.m.



EN FIN DE SEMAINE AUX PLUS GRANDS MAGASINS

La Mode d'Automne

--- en ---
COMPLETS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
\$22.50

2 PANTALONS

est maintenant bien déterminée. Tous ceux qui désirent être mis avec une élégance sobre et du meilleur goût sont cordialement invités à venir visiter notre Rayon de Confection. — Quel que soit le prix que vous payez, chez Paquet, satisfaction vous est assurée.

Tissus nouveaux: Gris-bleu, brun rayé ou quadrillé fin — gris — moyen, etc.

Tailles hommes et jeunes gens 34 à 44. Pour hommes corpulents 38 à 48.

PALETOTS d'AUTOMNE

--- La Mode exige un goût discret ---

Le jeune homme et l'homme d'affaires doivent être soucieux de leur élégance. — Soignez votre personnalité avec un de ces paletots.

\$10. -- \$15. -- \$19.50

Modèles: Raglan — Balmacan — Slip-on — Chesterfield.

Tissus: Croftex — Moorland — Tweed écossais — Véritable Harris tweed tissé à la main.

TAILLES: 34 à 46

MESSIEURS!

Ne manquez pas cette vente de

PARDESSUS DEMI-SAISON

double croisure

\$12.50

Tailles 34 à 44

Beau drap Melton — confection et coupe soignées — demi-doublés de satin. — Modèles élégants et pratiques.

Gris — bleu — Brun.

DESSOUS d'AUTOMNE et d'HIVER pour DAMES

CAMISOLES en laine et laine et soie, manches courtes, sans manches ou opera — Marquises: Cote-Turnbull, Watson, Zela, Elite, Serano, Stanfield, etc. — En blanc ou rose. Toutes les pesanteurs — toutes les tailles.

65c. à \$4.00

CAMISOLES Wooltex crème, manches courtes, sans manches ou opera — Toutes les pesanteurs — Toutes les tailles.

39c. à 79c.

BOUFFANTS et PANTALETES en laine — en blanc et en couleurs — Toutes les pesanteurs — Toutes les tailles.

79c. à \$1.50

BOUFFANTS et PANTALETES Wooltex crème — Toutes les pesanteurs — Toutes les tailles.

tes les pesanteurs — Toutes les tailles.

39c. 49c. 59c. à 79c.

CHEMISES DE NUIT en coton blanc et de couleurs, manches courtes ou sans manches.

79c. à \$1.49

CHEMISES DE NUIT en flanelle blanche, manches longues ou courtes — d'aucunes avec motifs en floss de couleurs, ou garnies de broderie — Tailles: petite, moyenne, grande, extra grande.

79c. 89c. 98c. à \$1.49

PYJAMAS en flanellette unie ou à dessins de fantaisie — Styles pour tous les goûts — Toutes les tailles.

98c. à \$1.95



Occasion sans Pareille

--- en ---

SOULIERS pour DAMES

300

Paires — solées de lignes de modèles "Ete et d'Automne" — toutes les pointures de 2 1/2 à 8 dans le lot.

\$1.34

VALEUR EXCEPTIONNELLE

\$2.79

Nous venons de recevoir un choix considérable de chapeaux mous, fini poil de chameau. — La toute dernière nouveauté.

Fond marin, duvet blanc — fond brun, duvet blanc, fond noir, duvet gris. — Rebord roulé en arrière — baissé en avant. — Jolie doublure deux tons. Le véritable chapeau d'automne.

Pointures: 6 1/2 à 7 3/8.

NE MANQUEZ PAS DE VENIR LES EXAMINER.



Service des signaux

Québec, 11 octobre, 3 h. p.m.

St-Jean, 14. — Pluvieux, nord ouest. Montant 12.05 p.m. XGS. Loos. Nord est. Montant 9 a.m. Gaspé. Pointe au Père, 158. — Neige légère. Montant 9 a.m. Manicouagan, 9.25 N.E. 9.35 a.m. Lussos 45 nord 10.03 a.m. Hercy 170 est.

Pointe au Père, 158. — Neige légère. Montant 9 a.m. Manicouagan, 9.25 N.E. 9.35 a.m. Lussos 45 nord 10.03 a.m. Hercy 170 est.

Pointe au Père, 158. — Neige légère. Montant 9 a.m. Manicouagan, 9.25 N.E. 9.35 a.m. Lussos 45 nord 10.03 a.m. Hercy 170 est.

Pointe au Père, 158. — Neige légère. Montant 9 a.m. Manicouagan, 9.25 N.E. 9.35 a.m. Lussos 45 nord 10.03 a.m. Hercy 170 est.

Spéciaux d'Octobre en

CHAUSSURES pr Hommes

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1.75

Souliers de cuir noir, formes nouvelles — style Brogue ou unis, semelles en cuir. — Tailles de caoutchouc. 5 1/2 à 10.

\$1

LES ANNONCES CLASSIFIEES ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

Servez-Vous en - - - Téléphonez 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'ACTION CATHOLIQUE

TARIF

FIANCEILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, ACTES DE DECEZ, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, SERVICES ANNIVERSAIRES, etc. — 50c. l'insertion.

FIANCEILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES et NAISSANCES DANS LE CARNET SOCIAL, \$1.00 l'insertion. Toute autre annonce classifiée, 50c. du mot, minimum de 25c. par insertion.

Les ANNONCES devant paraître pendant la semaine de Noël, jusqu'à Noël inclus, sont payées à raison de 75c. par mot.

NOUS ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles au mariage, commémoratif, par la poste ou le téléphone. Un seul de même pour les avis sans responsabilité.

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

28 - SUCCURSALES - 28

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. GIGUERE, 357, rue St-Joseph.
Tél. 4-0502

J.-E. GIGUERE, 255, rue St-Joseph.
Tél. 4-0502

AL. DELISLE, 117, de la Couronne.
Tél. 4-0503

Succursales de J. COLE, 1414, Succursales:

- N. 1, 50, rue de la Couronne 4-0514
- N. 2, 50, rue St-Jean 4-0514
- N. 3, 50, rue St-Jean 4-0514
- N. 4, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 5, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 6, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 7, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 8, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 9, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 10, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 11, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 12, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 13, 15, rue St-Jean 4-0514
- N. 14, 15, rue St-Jean 4-0514

7-AMEUBLEMENTS

ACHETONS MEUBLES USAGES, acceptons également tous meubles usés, en bon état, à des prix raisonnables. Ces meubles d'occasion seront revendus à notre magasin de meubles et d'articles de ménage, 411 RUE ST-JOSEPH, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 4177, 4179, 4181, 41

L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

PAR LE R. P. E. CAMBRON, S.J.

Grâce à l'enquête de l'U.C.C. sur l'électrification des campagnes, nous commençons à connaître l'état déplorable des campagnes, privées comme elles le sont des bienfaits de l'électricité. Grand nombre de paroisses sont entièrement privées d'électricité; là où les lignes s'étendent, souvent une petite proportion des habitants se servent du courant, et ceux qui en usent le font avec grande parcimonie, juste pour l'éclairage. Tous répètent : C'est trop cher. C'est trop cher. Les comptes venus de tous les points de la province révèlent des taux de 8, 9, 11 sous le kWh. Des comptes venus du Lac Saint-Jean, région riche à près d'un million de ch.-v., portent des taux de 12 sous le kWh.

Les conséquences de cet état de choses sont funestes et graves. Rendement limité d'un travail pénible; privation difficile à supporter d'un minimum de confort dont jouissent les habitants des villes; enfin et surtout, désertion des campagnes et surpopulation des villes; chômage; abaissement de la natalité, etc.

Voici une lettre très significative d'un cultivateur de St-Ludger de Frontenac, répondant au questionnaire de l'enquête de l'U.C.C. : "Messieurs de l'Exécutif de l'U.C.C."

N'ayant pas d'électricité dans notre paroisse, les réponses à votre questionnaire se trouvent diminuées, par contre je me permets quelques réflexions.

Les campagnes se vident et n'ont pas fini de se vider; les revenus dérisoires des cultivateurs, comparés à leurs travaux à leurs dépenses, à leurs dettes, sont nécessairement la grande cause.

La désertion des campagnes a commencé à se faire avant la baisse des prix et trouve sa cause dans le manque de confort et la différence entre le bien-être des villes et des campagnes.

Le régime inférieur à celui des villes, pour le confort et les commodités, on est de moins en moins disposé à le subir. Et pour contribuer à amoindrir cette différence, et par là, à aider au maintien d'un plus grand nombre sur les fermes, procurons à la classe agricole cette belle et si utile invention qu'est l'électricité.

Voilà donc ce qu'écrivait ce cultivateur. Paroles sages; et, d'après la teneur des réponses à l'enquête de l'U.C.C., tous les cultivateurs de la province signeraient volontiers cette lettre.

C'est qu'on commence à s'en apercevoir; sans l'électricité, l'agriculture est en péril. Le pays non électrifié est en état d'infériorité par rapport au pays électrifié. Celui-ci peut produire plus, et sur bien des points les produits seront de meilleure qualité.

Et pourtant, et jamais on ne le répète assez, l'agriculture est la seule industrie vraiment importante, c'est l'industrie de base, l'industrie fondamentale dont dépend la vraie prospérité d'un pays comme le nôtre.

LE PROBLEME DE L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

Pour songer à électrifier les campagnes, il faut pouvoir produire le courant en quantités suffisantes. Nous n'avons pas de charbon dans notre province pour produire le courant d'une façon économique dans des usines thermiques; nous avons infiniment mieux; nous avons la houille blan-

che. La Providence a fait de notre province le pays le plus riche au monde en pouvoirs hydrauliques. La puissance des turbines installées actuellement est tout près de 3 millions de ch.-v., soit plus d'un ch.-v. par habitant; la puissance totale disponible s'élève à un maximum de 13 millions de ch.-v. Ce n'est donc pas le courant qui manque dans notre province.

Il faut en second lieu distribuer le courant dans les campagnes. En soi, ce point présente certaines difficultés parce que la population rurale est moins dense que celle des villes. Construire les lignes de transmission, installer les stations et les sous-stations de transformation, enfin, entretenir et administrer un réseau de distribution rurale, devrait nécessiter l'immobilisation d'un gros capital. Sans l'assurance d'un certain revenu, produit d'une saine administration et de ce qu'on pourrait appeler la mentalité électrique des gens qui voudront se servir du courant, il y aurait peut-être témérité à se lancer sans mesure dans l'électrification des campagnes.

Sans doute, les taux sont très élevés, ils sont trop élevés; mais ce n'est pas le moyen de les faire baisser de mettre tant de parcimonie, tant de ménagement dans l'emploi du courant, que beaucoup de comptes d'électricité venant des campagnes, n'indiquent comme dépense par mois que 8, 10, 12 kWh. Cette dépense ne couvre même pas la charge fixe de \$1.25, parfois \$2.00 payable chaque mois.

Voici un exemple. Supposons que le courant est à 10 sous le kWh; c'est bien cher, sans doute; supposons que la charge fixe soit de \$1.50; c'est cher aussi; mais dans ces conditions, sous prétexte que le courant est cher, le ménager au point de ne pas atteindre les 15 kilowatts-heure par mois, ce n'est pas être de son siècle, ce n'est pas non plus le moyen de hâter la diminution des taux.

AUX ETATS-UNIS

Pour montrer que l'électrification des campagnes présente certaines difficultés, il suffit de produire quelques statistiques de l'électricité aux Etats-Unis. Là, toutes les villes, villages et bourgs de 1,000 de population et plus sont pratiquement électrifiés. Cependant, en 1923, 3% seulement des fermes étaient électrifiées.

A la fin de 1933, il n'y avait encore que 11% des fermes électrifiées. Ces chiffres sont tirés du bulletin de l'Edison Electric Institute, et j'ai de bonnes raisons de croire qu'ils sont exacts.

Voici quelques difficultés que présente l'électrification rurale aux Etats-Unis :

1o Les ressources hydrauliques sont moins abondantes qu'au Canada. Sur 82 billions de kWh. produits en 12 mois, jusqu'au 30 avril 1934, les cinq huitièmes étaient produits par des usines thermiques. De là un prix de revient plus élevé, puisqu'il faut payer le charbon ou l'huile. Dans notre province, sur 96 usines d'électricité, il n'y a que trois usines thermiques de peu d'importance;

2o Le pays est très étendu et présente une population relativement peu dense. Le capital engagé dans la construction d'environ 350,000 milles de lignes de transmission et distribution s'élève à un billion;

3o Enfin, une troisième difficulté, c'est que la vente du courant se fait par des compagnies privées, au moins pour la plus grande partie. Plus de 90% des abonnés au courant électrique sont desservis par des compagnies privées.

Ce n'est point notre intention de critiquer le principe des entreprises privées. Ce principe est bon; il donne souvent de merveilleux résultats. Mais nous croyons pouvoir dire que lorsqu'il s'agit de l'électrification complète d'un pays comme les Etats-Unis, une régie publique, fédérale ou autre, devrait avoir plus de chance d'arriver à l'aménagement et à la construction systématique des lignes. En tous cas, pour un pays de progrès comme les Etats-Unis, il semble anormal que seulement 11% des fermes soient électrifiées.

EN ONTARIO

Voyons un peu ce qui se fait dans l'Ontario.

Le système étatisé de l'hydro-électricité dans l'Ontario — appelé communément la "Hydro" — repose sur l'union d'un grand nombre de municipalités coordonnées en différents groupements ou systèmes agissant en commun. Il naquit en 1903, du mouvement public pour assurer d'amples approvisionnements d'énergie électrique en vue de la distribution à bon marché dans toute la province. Sept municipalités se ligèrent en vertu de la loi qui leur permettait de faire nommer une commission pour enquêter sur les problèmes de l'énergie électrique. Cette Commission, connue sous le nom d'Ontario Power Commission, termina son travail en 1906, et la même année, le gouvernement d'Ontario par statut spécial créa la présente Commission hydro-électrique d'Ontario. Les activités de la nouvelle entreprise s'étendirent rapidement au point qu'en 1931, le service électrique était fourni par la Commission à environ 720 municipalités. A la fin d'octobre 1933, les services de la Commission comprenaient 757 municipalités, c'est-à-dire presque toutes les cités et villes de la province, ainsi qu'un grand nombre de régions et agglomérations rurales. A la fin d'octobre 1933, la Commission avait 65,000 abonnés ruraux, ce qui doit donner pour l'électrification rurale 33%.

Le capital requis pour les usines génératrices et pour les lignes de transmission est avancé par la province; les municipalités s'engagent à rembourser le gouvernement au cours d'une période de 40 ans. Les réseaux de distribution locale sont financés individuellement par des émissions d'obligations municipales. Et il est toujours prévu que les taux exigés du consommateur ultime seront suffisants pour amortir ces obligations dans vingt ou trente ans. Le prix auquel le courant est fourni par la Commission aux différentes municipalités varie suivant la quantité, la distance des usines génératrices et d'autres facteurs. Le principe fondamental de l'entreprise est que le courant doit être vendu au prix coûtant. Les taux de l'électricité sont sous le contrôle de la Commission, afin que chaque classe de consommateurs porte une part adéquate des dépenses de l'entreprise.

Le prix de l'électricité dans l'Ontario est considérablement plus bas que dans notre province. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le 26e rapport annuel de la Commission hydro-électrique, (1933). On voit par exemple, (la page 407) que 86.1% du courant consommé pour usage domes-

tique est vendu à 1.9 sou ou moins le kWh; que 0.1 de 1% seulement est vendu à 6 sous ou plus.

Veut-on avoir un exemple qui montre jusqu'où le prix de l'électricité peut être bas dans l'Ontario? Voici pour Fort William : Population: 25,188; distance de la plus proche station génératrice: 87 milles. Nombre des abonnés: 5,260; moyenne de la consommation domestique par mois: 416 kWh; coût moyen, ou facture moyenne par mois: \$3.18.

La politique et la pratique constante de la Commission ont toujours été et sont encore de faire profiter le plus grand nombre possible, c'est-à-dire tous les habitants de la province, des avantages de l'électricité.

Ainsi pour ce qui est de l'électrification des campagnes, le gouvernement s'engage à défrayer la moitié du coût de construction des lignes de transmission.

Est-il exagéré de dire que les résultats obtenus par la Commission hydro-électrique d'Ontario sont magnifiques? Après avoir parcouru le dernier rapport de 500 pages pour 1933, et après avoir consulté ceux qui bénéficient depuis longtemps de ses services, il semble qu'on puisse et qu'on doit le dire en toute franchise. Magnifiques d'une façon générale; magnifiques au point de vue de l'électrification des campagnes.

L'augmentation de la population rurale de 1921 à 1931 a été, dans la province de Québec: 22,553; dans la province d'Ontario: 108,661.

Voilà des chiffres significatifs. Ils indiquent que l'agriculture est cinq fois plus prospère en Ontario que chez nous. Ils indiquent aussi une fois de plus le rapport qui existe entre l'électrification rurale et le développement de la plus importante des industries, l'agriculture.

Enfin, un premier détail sur lequel le dernier rapport de la Commission ne manque pas d'insister, comme facteur important de succès, c'est que l'administration, dans ses entreprises, le choix des employés, etc., tâche de se tenir en dehors de toute influence politique. Et en effet, que peut-on faire de bon avec le principe de la partisanerie politique, qui est un principe de division?

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Où en est l'électrification des campagnes dans la province de Québec? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre. vu qu'il n'existe pas de statistiques officielles sur ce point. Grâce à l'enquête entreprise par l'U.C.C. sur ce sujet, on sera bientôt passablement renseigné.

Il y a probablement moins de 10% des fermes électrifiées dans notre province; et, comme nous l'avons dit, à cause des taux très élevés, le courant est très peu employé là où on peut s'en servir.

Cet état de choses est pour ainsi dire nécessaire et le demeurera encore longtemps, du moment que l'on admet le principe de la libre exploitation privée.

Les compagnies n'ont pas d'intérêt à électrifier les campagnes, à cause des grosses dépenses et des petits profits. Et de cela, vraiment, personne ne peut les blâmer.

Il n'y a pas lieu de discuter le principe des entreprises privées. Encore une fois, ce principe est bon, et il donne souvent de mer-

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISERABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse chaque jour deux litres de bile saine dans vos intestins. Sans cette bile, des toxines s'accumulent. Mauvaise digestion. Elimination lente. Poisons dans le corps. L'émallement général.

Comment pouvez-vous attendre à corriger complètement pareil état par des agents qui sont simplement un moyen pour vous débarrasser de la bile? La bile saine est produite par le foie.

Vous avez besoin du Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Purifiant, végétal, inoffensif. Résultats rapides et sûrs. Transmettez-les par leur nom. Refusez les autres dans. 25c. dans tous les pharmacies.

Le système étatisé de l'hydro-électricité dans l'Ontario — appelé communément la "Hydro" — repose sur l'union d'un grand nombre de municipalités coordonnées en différents groupements ou systèmes agissant en commun. Il naquit en 1903, du mouvement public pour assurer d'amples approvisionnements d'énergie électrique en vue de la distribution à bon marché dans toute la province.

Sept municipalités se ligèrent en vertu de la loi qui leur permettait de faire nommer une commission pour enquêter sur les problèmes de l'énergie électrique. Cette Commission, connue sous le nom d'Ontario Power Commission, termina son travail en 1906, et la même année, le gouvernement d'Ontario par statut spécial créa la présente Commission hydro-électrique d'Ontario. Les activités de la nouvelle entreprise s'étendirent rapidement au point qu'en 1931, le service électrique était fourni par la Commission à environ 720 municipalités. A la fin d'octobre 1933, les services de la Commission comprenaient 757 municipalités, c'est-à-dire presque toutes les cités et villes de la province, ainsi qu'un grand nombre de régions et agglomérations rurales. A la fin d'octobre 1933, la Commission avait 65,000 abonnés ruraux, ce qui doit donner pour l'électrification rurale 33%.

Le capital requis pour les usines génératrices et pour les lignes de transmission est avancé par la province; les municipalités s'engagent à rembourser le gouvernement au cours d'une période de 40 ans. Les réseaux de distribution locale sont financés individuellement par des émissions d'obligations municipales. Et il est toujours prévu que les taux exigés du consommateur ultime seront suffisants pour amortir ces obligations dans vingt ou trente ans. Le prix auquel le courant est fourni par la Commission aux différentes municipalités varie suivant la quantité, la distance des usines génératrices et d'autres facteurs. Le principe fondamental de l'entreprise est que le courant doit être vendu au prix coûtant. Les taux de l'électricité sont sous le contrôle de la Commission, afin que chaque classe de consommateurs porte une part adéquate des dépenses de l'entreprise.

Le prix de l'électricité dans l'Ontario est considérablement plus bas que dans notre province. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le 26e rapport annuel de la Commission hydro-électrique, (1933). On voit par exemple, (la page 407) que 86.1% du courant consommé pour usage domes-

tique est vendu à 1.9 sou ou moins le kWh; que 0.1 de 1% seulement est vendu à 6 sous ou plus.

Veut-on avoir un exemple qui montre jusqu'où le prix de l'électricité peut être bas dans l'Ontario? Voici pour Fort William : Population: 25,188; distance de la plus proche station génératrice: 87 milles. Nombre des abonnés: 5,260; moyenne de la consommation domestique par mois: 416 kWh; coût moyen, ou facture moyenne par mois: \$3.18.

La politique et la pratique constante de la Commission ont toujours été et sont encore de faire profiter le plus grand nombre possible, c'est-à-dire tous les habitants de la province, des avantages de l'électricité.

Ainsi pour ce qui est de l'électrification des campagnes, le gouvernement s'engage à défrayer la moitié du coût de construction des lignes de transmission.

Est-il exagéré de dire que les résultats obtenus par la Commission hydro-électrique d'Ontario sont magnifiques? Après avoir parcouru le dernier rapport de 500 pages pour 1933, et après avoir consulté ceux qui bénéficient depuis longtemps de ses services, il semble qu'on puisse et qu'on doit le dire en toute franchise. Magnifiques d'une façon générale; magnifiques au point de vue de l'électrification des campagnes.

L'augmentation de la population rurale de 1921 à 1931 a été, dans la province de Québec: 22,553; dans la province d'Ontario: 108,661.

Voilà des chiffres significatifs. Ils indiquent que l'agriculture est cinq fois plus prospère en Ontario que chez nous. Ils indiquent aussi une fois de plus le rapport qui existe entre l'électrification rurale et le développement de la plus importante des industries, l'agriculture.

Enfin, un premier détail sur lequel le dernier rapport de la Commission ne manque pas d'insister, comme facteur important de succès, c'est que l'administration, dans ses entreprises, le choix des employés, etc., tâche de se tenir en dehors de toute influence politique. Et en effet, que peut-on faire de bon avec le principe de la partisanerie politique, qui est un principe de division?

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Où en est l'électrification des campagnes dans la province de Québec? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre. vu qu'il n'existe pas de statistiques officielles sur ce point. Grâce à l'enquête entreprise par l'U.C.C. sur ce sujet, on sera bientôt passablement renseigné.

Il y a probablement moins de 10% des fermes électrifiées dans notre province; et, comme nous l'avons dit, à cause des taux très élevés, le courant est très peu employé là où on peut s'en servir.

Cet état de choses est pour ainsi dire nécessaire et le demeurera encore longtemps, du moment que l'on admet le principe de la libre exploitation privée.

Les compagnies n'ont pas d'intérêt à électrifier les campagnes, à cause des grosses dépenses et des petits profits. Et de cela, vraiment, personne ne peut les blâmer.

Il n'y a pas lieu de discuter le principe des entreprises privées. Encore une fois, ce principe est bon, et il donne souvent de mer-

veilleux résultats. Mais lorsqu'il s'agit d'une entreprise comme l'électrification d'un grand pays, n'y a-t-il pas lieu de se demander si une régie supérieure, si une autorité publique, commandant l'exploitation des ressources et la construction rationnelle et systématique des lignes, n'aurait pas plus de chances de succès? En tous cas, lorsqu'on se met au courant des résultats et des succès de la Commission publique hydro-électrique d'Ontario, lorsqu'on se dégage de tout parti pris, on est obligé d'avouer qu'elle a accompli un beau travail dans le passé et que les promesses d'avenir sont encore plus belles.

C'est du moins ce qu'avait un ingénieur américain, M. Carlisle, parlant à New-York, contre la municipalisation de l'électricité. Il avait que la Commission hydro-électrique d'Ontario était le succès le plus marquant de toutes les entreprises du monde. "It is the outstanding successful publicly operated electric enterprise in the world." Une traduction large serait: "La Commission hydro-électrique de l'Ontario est un succès stratosphérique."

Cependant, tout en admirant le cas ou de force, comme c'était le cas pour cet ingénieur américain nous croyons que le développement et le progrès attachés à l'utilisation des ressources naturelles ne dépendent pas précisément de tel ou tel système, mais de principes supérieurs qui conditionnent tout vrai succès et tout vrai progrès.

Ces principes supérieurs sont les principes de la charité chrétienne qui doivent faire sentir leur influence à travers tous les rangs de la société et même à travers tous les peuples pour que soit possible le moindre progrès. Sans la charité, on ne trouvera pas dans les chefs des nations ou des entreprises ce minimum de dévouement et de désintéressement nécessaire, cet oubli de soi en faveur du bien général.

Sans la charité, on ne trouvera pas dans les individus, la confiance, le crédit qu'ils doivent faire en faveur de l'autorité, de ceux qui sont appelés par la Providence à exercer l'influence de leur intelligence ou de leur puissance financière sur les destinées de la nation.

Sans la charité, c'est la défiance, c'est la désunion, principe de faiblesse et de ruine.

Avec la charité, c'est la confiance mutuelle, c'est l'union, principe de force et de solidité.

En lisant les rapports de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, on se rend facilement compte, et ils y insistent, que le succès de l'entreprise a été rendu possible surtout par la confiance entière du peuple envers la Com-

mission. Le peuple acceptant et employant largement le courant électrique fourni au prix coûtant et les directeurs de la Commission publiant les rapports détaillés de leurs opérations.

C'est que la charité n'est possible, qu'elle ne peut subsister qu'à la lumière de la vérité.

Charité, confiance mutuelle fon-

dées sur la vérité, la franchise, voilà les bases essentielles de tout succès, de toute entreprise privée, publique, nationale, internationale, de toute civilisation.



"Oui, je suis très occupé, mais je me porte bien..."

QUAND VOUS ÊTES DÉBORDÉ DE TRAVAIL... QUE VOUS N'AVEZ PAS ÉCRIT AUX VÔTRES DEPUIS DES JOURS ET QU'ILS S'INQUIÈTERONT

Appelez-les par téléphone interurbain... C'est un moyen sûr de les rassurer.

Si vous disposez de peu de temps, si l'ennui s'empare de vous, ou si vous avez une bonne nouvelle à annoncer, tournez-vous vers le téléphone. Le service interurbain vous transporte partout, facilement, rapidement et à bon compte — à environ 100 milles pour 30 cents. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.

L. BELCOURT

Gérant

-MEDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS-

Docteur C. A. GAUTHIER

MEDECINE-NEUROLOGIE

CONSULTATION
8 A.P.M.
7 A.P.M.

359 Rue St-Joseph

TELEPHONE
Bor.: 3-2840
Méf.: 3-1804

Consultations: 10 h. à midi — 2 à 5.30 et 7 à 8 h.

Docteur J.-V. LAVOIE

OCULISTE

(ex-élève des Hôpitaux de Paris)

195, Rue Saint-Jean

MALADIE DES YEUX, ORBITES, NEZ, GORGE

TEL.: — 4-4731

Docteur Paul ROCHETTE

MEDECIN-CHIRURGIEN

210, rue St-Jean

Spécialité: Maladies des femmes

Téléphone, Résidence: 4657

Dr PAUL LAJEUNESSE

CHIRURGIEN-DENTISTE

26, RUE BAGOT

QUEBEC

Tél.: — 4-4203

PHARMACIE COUTURE

51, Rue St-Joseph

Phone: 4-4031

2914, Chemin Ste-Foy

Phone: 7960

Dr ANT. ROBERT

SPECIALITE:

Maternité et maladies des femmes

131, Crémazie Tél.: 3-1202

Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9.

Tél.: 4-3313

DR M. LEONCE LESSARD

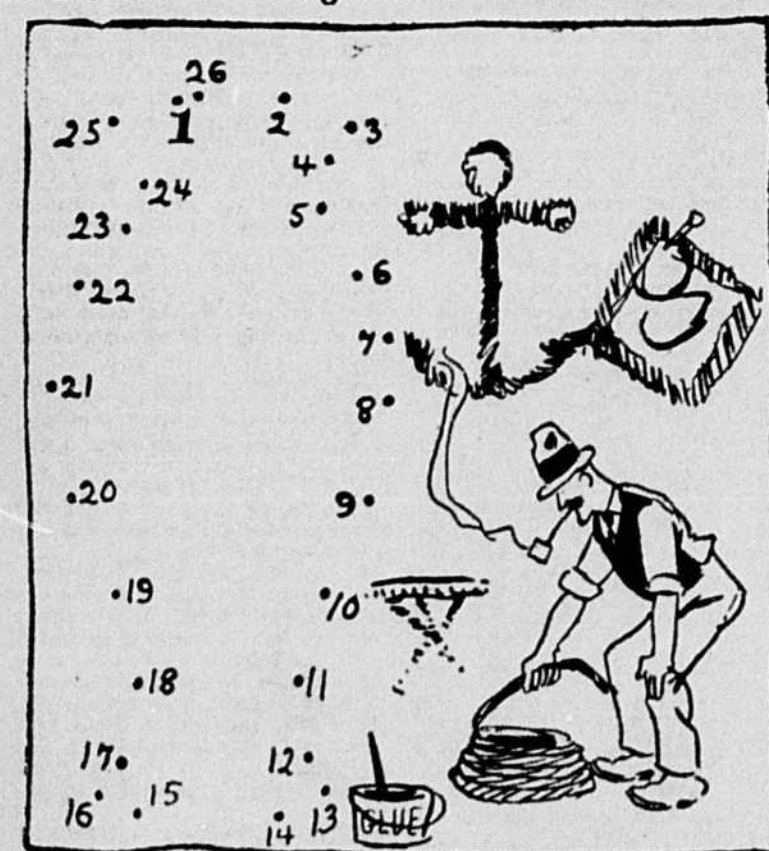
CHIRURGIEN-DENTISTE

Ex-interne du Forsyth Dental

Infirmary Boston Mass. E.U.A.

207, 2ème Avenue, LIMOULOU

Le coin du jeune dessinateur



Smith est un artiste. Avec une corde, il fait divers objets qu'il vend ensuite. Notre dessin montre le commencement d'un

(Prenez votre crayon et tracez une ligne en partant du chiffre "1" en allant jusqu'au dernier).

LA GENDARMERIE ROYALE

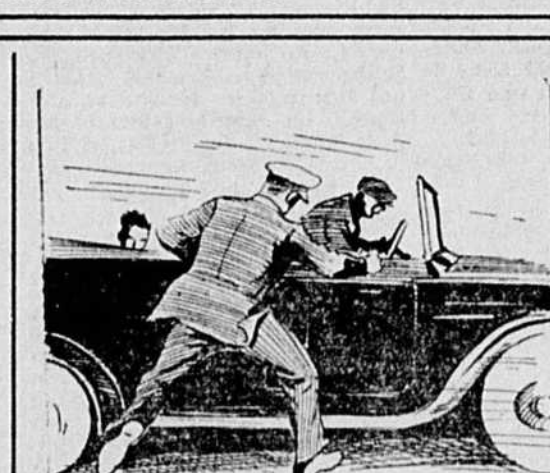


Pendant que les autres bandits abandonnaient les commis pour aider Jacques, les jeunes gars de la banque sautaient sur leurs revolvers et arrivaient derrière eux. La partie était maintenant plus belle pour les victimes de ce vol. C'étaient les bandits qui étaient tenus en respect, et le caporal Gagnon qui était sauvé par les jeunes commis.

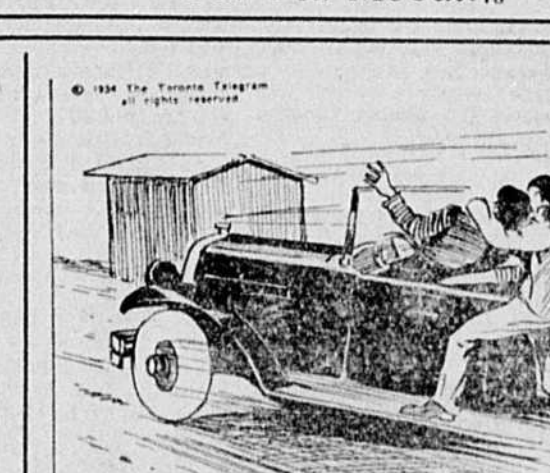
La Patrouille des frontières



Pendant que se livrait cette lutte à mort dans le petit établissement de Bayeau, l'officier Young qui se promenait à la porte de la banque comme un marin embêté, avait entendu le coup de feu. C'était le signal. D'un coup de poing il écartait la porte du sol poussiéreux. Le troisième bandit qui guettait les visiteurs à l'entrée de la banque.



Aussitôt après avoir disposé de ce bandit, l'officier Young se dirigea vers l'automobile pour s'emparer du quatrième bandit qui réalisait bien la défaite subie par ses compagnons dans leur vol à main armée. Toutefois, la rapide voiture démarra avant que Young ait pu mettre la main au collet de ce quatrième héros de la triste aventure.



D'autre part cependant, la partie n'était pas perdue. Le citoyen de Bayeau qui s'était caché derrière l'automobile pendant que les bandits pillaient la banque sauta dans la voiture des qu'elle commença à rouler sur la rue principale. Le piège-tendu à la troupe des brigands par le caporal Gagnon fonctionnait partout avec la précision d'une horloge.

Par Ted McCall

Vendeurs et distributeurs d'automobiles défilent dans la boîte

(Suite de la dernière page)

— "Il n'avait pas grand-chose à dire. C'est moi qui parlais."

— "Dans cette conversation, vous parlez seul?"

— "Répondait oui ou non?"

— "Puis avez-vous dit autre chose?"

— "Je lui ai dit que pas un seul échevin ne pouvait faire un choix judicieux, et que les demandes de soumissions étaient incomplètes."

— "Vous avez revu M. l'échevin Poulin, à part cela?"

— "Oui, à deux reprises."

— "Pourquoi?"

— "Pour lui parler de mes camions?"

— "Vous avez vu l'échevin Gosselin?"

— "Oui, avant les soumissions et après."

— "De quoi avez-vous parlé avec lui?"

— "Il est venu me voir pour des berceuses automatiques."

— "L'avez-vous rencontré au sujet de votre soumission, avant de soumissionner?"

— "Oui."

— "De quoi avez-vous parlé?"

— "Je lui démontrerais la qualité de mon camion et je disais que les demandes de soumissions étaient incomplètes."

— "Est-ce que la demande de soumission était complète?"

— "Non. On ne parlait pas du poids, des révolutions du moteur, etc."

— "Après MM. Poulin et Gosselin, avez-vous vu d'autres échevins?"

— "Oui, MM. Ferland, Martel et Noreau. Je les ai vus à peu près tous."

— "Avez-vous promis un avantage à quelques échevins pour la préférence à votre marchandise?"

— "Non."

— "Pas de commissions?"

— "Non."

— "Pas d'ouvrage à quelques échevins?"

— "Non."

— "Pas de promesse à M. Lucien Plamondon?"

— "Non."

— "Par M. St-Laurent : — "Vous avez dit que l'échevin Poulin faisait affaire avec vous?"

— "Oui."

— "Depuis quand?"

— "Depuis sept ou huit ans."

— "Avant qu'il fut échevin?"

— "Oui."

— "Est-ce que d'autres échevins faisaient affaire avec vous?"

— "Oui, MM. Noreau, Gosselin et Trépanier."

— "C'est dans le cours des choses. L'échevin comme les autres peuvent faire affaire avec une maison?"

— "Absolument."

— "Par M. St-Laurent : — "Dans la demande de soumission, vous jugiez que la ville risquait d'avoir un camion qui ne ferait pas l'affaire?"

— "Oui, c'est cela."

— "D'après vous, le camion Reo est le meilleur?"

— "Votre croyance, à vous, ne veut pas dire que d'après les autres vous avez raison? (Rires)"

— "Non."

— "Avez-vous déjà vu des vendeurs dire que leur produit, leur automobile ou leur camion n'est pas le meilleur?"

— "Cela ne veut pas dire qu'ils ont raison?"

— "Avec votre devis, vous avez soumis des descriptions techniques de vos camions?"

— "Oui."

— "Vous avez déjà vendu des Reo à la ville?"

— "Oui."

— "Quel était le prix de vos camions dans votre soumission?"

— "\$2,585."

— "Vous avez vendu deux camions Reo sur un achat de trois, et vous avez prétendu que les soumissions étaient incomplètes?"

— "Oui."

— "Qu'aurait-ce été si les soumissions avaient été complètes?"

— "(Pas de réponse)"

— "Vous avez vu M. Poulin à Charlebourg?"

— "Oui."

— "Qu'a-t-il dit?"

— "Rien."

— "Cependant, au Conseil, il a voté pour l'achat de vos camions en dépit de leur prix plus élevé et du rapport des experts?"

— "Oui."

— "Non, n'avez pas été maltraité?"

— "Par M. LaVerne : — "Vous n'êtes pas comme M. Gagnon et moi, quand vous faites un discours, c'est n'est pas pour rien." (Rires)"

— "Par M. Gagnon : — "N'est-il pas vrai que votre camion de \$2,585, vendu à la ville valait seulement \$1,750 à Montréal?"

— "Non."

— "Par M. Cannon : — "S'il en avait été ainsi, tout le monde aurait acheté ces camions à Montréal!"

— "Non."

— "M. G. CHICOINE

— "M. Georges Chicoine, gérant de la International Harvester, est ensuite appelé dans la boîte."

— "Par M. Drouin : — "Avez-vous soumissionné par ces appareils?"

— "Avez-vous vu des échevins?"

— "Non, pas un seul."

— "Sont-ils allés vous voir?"

— "Non, personne n'est venu me voir. J'ai soumissionné et j'ai envoyé ma soumission à l'Hôtel-de-Ville, et je n'en ai plus entendu parler." (Rires dans les galeries)"

— "On n'a trouvé aucun détail dans la soumission?"

— "Ils ont pourtant été envoyés par catalogue."

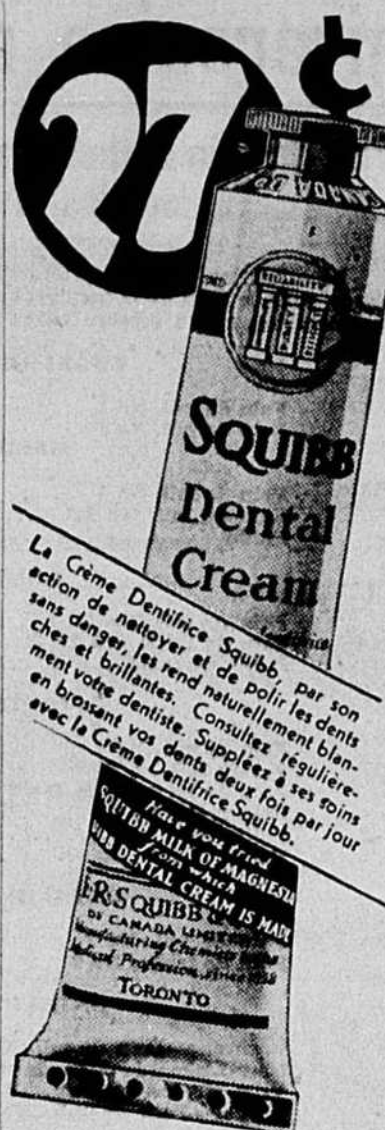
— "Avez-vous préparé la soumission vous-même?"

— "Non, j'ai donné des ordres."

— "Par M. Cannon : — "Personne ne vous a demandé des détails?"

— "Non."

— "Vous n'en avez pas cherché non plus?"



Beaucoup de dentistes recommandent l'usage de l'ORAL PERBORATE de Squibb, sous forme de poudre, sur la brosse à dents deux fois par semaine, conjointement avec la Crème Dentifrice Squibb.

SQUIBB
UN NOM QUI INSPIRE CONFIANCE

rer que les soumissions avaient été ouvertes au cours d'une séance de l'exécutif, puis référées au chef Beaulieu. À ce moment là, le maire était en Europe.

On a ensuite appelé un autre des experts choisis par la ville, M. J.-Henri Fréchette, mais il était tard, et ce témoignage a été remis à aujourd'hui.

SEANCE D'HIER MATIN (suite)

Par M. Cannon : (s'adressant au juge) "Je comparais aussi pour l'échevin Poulin."

Par M. LaVerne : "Là, je ne suis pas surpris."

A ce moment, l'échevin Poulin vient pour quitter la boîte, mais M. Cannon le rappelle.

Par M. Cannon : — "Est-ce que comme procureur, je ne vous avais pas dit de garder les documents?"

— "Oui, vous m'avez dit de les garder jusqu'à l'ouverture de l'enquête."

Par M. LaVerne : — "Un règlement du Conseil vous obligeait de les déposer?"

— "Non."

Par M. Cannon : — "Il n'y a aucun règlement de ce genre, ici."

Par M. LaVerne : — "Oui, il y en a. Les conseils municipaux sont régis par les mêmes règlements que les parlements, et quand on lit un document on doit le déposer."

Par M. Cannon : — "Je me souviens que quand j'étais au parlement..."

Par M. LaVerne : (interrompant) "et, ça change depuis!"

L'échevin Poulin a terminé alors son témoignage, et M. Ferdinand Guillemette, agent d'automobiles a été appelé dans la boîte.

Par M. Paul Drouin : — "Quand vous avez rencontré M. Dandurand il a été question d'un contrat avec la Leyland?"

— "Oui."

— "L'avez-vous revu ensuite?"

— "Oui. Je lui ai demandé pourquoi il n'était pas revenu. Il m'a dit qu'il devait sortir de chez moi pour faire affaire avec M. Lucien Plamondon."

Ici, arrivent des objections de MM. LaVerne et Gagnon qui prétendent qu'on ne peut anticiper sur le témoignage de Dandurand, car ce dernier sera appelé dans la boîte plus tard. M. Cannon soutient que le témoin peut raconter ce dont il a eu connaissance, et le président du tribunal renvoie les objections de MM. Gagnon et LaVerne.

Par M. Drouin : — "Continuez M. Guillemette?"

— "J'ai dit alors à M. Dandurand : 'Vous m'avez joué, mon ami'. Il m'a répondu : 'Ca ne dépend pas de moi. Ca s'est réglé dans le bureau de la Leyland, à Montréal'."

— "Avez-vous payé des commissions à des intermédiaires?"

— "Non, jamais, même quand j'ai vendu cinq camions à la ville."

Le Recorder : "Tenons-nous-en à la présente enquête."

Par M. St-Laurent : — "Vous avez appelé le maire après avoir vu les lettres dans les journaux?"

— "Oui."

— "Vous l'avez vu avant les élections?"

— "Oui, quand je lui ai offert de se présenter."

— "Vous lui avez offert un affidavit après avoir vu ces lettres dans les journaux?"

— "Oui."

— "Où est-ce qu'il vous a dit?"

— "Il a dit : 'Je n'en ai pas besoin. Je prends votre parole, comme vous prenez la mienne. Ce que les journaux ont publié, c'est faux'."

— "Avez-vous vu Dandurand après cette conversation au téléphone?"

— "Oui."

— "Dans un restaurant. Je l'ai pris par le bras et je lui ai demandé qu'il m'avait joué dans cette affaire. Il m'a répondu : 'Ce n'est pas moi, c'est le maire'."

— "Le maire vous a dit que les affirmations de Dandurand étaient fausses?"

— "Oui, il m'a dit qu'un premier magistrat aurait pu agir ainsi."

— "Quand vous dites que vous avez appelé le maire à ce sujet, c'est après les élections?"

— "Oui."

Par M. LaVerne : — "Vous connaissez Dandurand?"

— "Oui, depuis quatre ans."

— "N'avez-vous pas déjà été appelé à l'aider?"

— "Non, pas personnellement, mais on m'a dit qu'il devait quelque chose à un hôtelier."

On fit ensuite venir mademoiselle Edith Landry, sténographe à l'emploi du Château Champlain.

Par M. Paul Drouin : — "Avez-vous connu M. Léon Jaspard?"

— "Oui."

— "Avez-vous déjà écrit des

TROP GRASSE POUR SON UNIFORME

Fille de table qui devait malgrir — ou perdre son emploi

Ce fut une affaire sérieuse pour cette fille de table lorsqu'elle se mit à engraisser. Il fallait absolument, et voici comment elle s'y prit :

"L'an dernier, je commençai à engraisser et à paraître mon âge — j'ai 39 ans. La gérante de l'établissement me fit remarquer que mon uniforme ne me faisait plus. Je me mis au régime, mais sans résultat. Mon cas m'inquiétait sérieusement. C'est alors que je lus une annonce des Sels Kruschen et décidai d'en faire l'essai, cessant en même temps de manger des pommes de terre et du pain blanc. Mon poids revint graduellement à la normale — 110 livres. J'avais engraisé de 26 livres en un an, mais je les perdais en moins de six mois. Je suis veuve, avec trois enfants et j'aurais été pour moi une tragédie que de perdre mon emploi. Mais cela ne s'est pas produit, grâce à Kruschen."

(Mme) C. E.

La formule de Kruschen renferme les sels des eaux minérales de ces sources européennes fameuses, que les obèses désireux de maigrir fréquentent depuis des générations.

lettres pour lui?"

— "Oui."

On produisit alors l'affidavit Jaspard.

Par M. Drouin : — "Avez-vous écrit cette lettre?"

— "Oui."

— "En avez-vous fait des copies?"

— "Je ne me rappelle pas."

— "Avez-vous fait des corrections à cette lettre?"

— "Oui."

— "A la demande de qui?"

— "De MM. Jaspard et Dandurand."

— "Ils étaient ensemble?"

— "Oui."

On produisit ensuite une lettre de M. Len Jaspard au maire, Grégoire.

Par M. Drouin : — "Est-ce vous qui avez écrit cette lettre?"

— "Non, ce n'est pas moi."

— "Pour l'autre lettre, est-ce que vous l'avez dictée, ou si elle était prête pour être recopiée?"

— "On me l'a dictée."

Par M. St-Laurent : — "Vous avez fait les corrections avant que la lettre eût été signée?"

— "Oui."

— "Est-ce vous qui avez copié la lettre de M. Dandurand, en date du 8 août?"

— "Oui."

— "Vous a-t-on apporté des notes, ou si on vous a dicté la lettre?"

— "Je ne m'en rappelle pas."

— "Comment reconnaissez-vous les lettres?"

— "Par les corrections faites de ma main."

— "M. Dandurand était-il seul alors?"

— "Il me semble qu'il était seul."

— "Avez-vous reçu un brouillon de cette lettre?"

— "Je ne m'en rappelle pas."

— "Vous ne pouvez pas vous en rappeler, en faisant un effort?"

— "Non."

— "Où la lettre a-t-elle été préparée?"

— "Dans la salle d'écriture de l'hôtel."

— "M. Jaspard n'était pas là?"

— "Non, M. Dandurand seul était là."

— "Avez-vous utilisé des 'carbones'?"

— "Oui."

— "Est-ce vous qui avez écrit le document 'M-1'?"

— "Je ne m'en rappelle pas l'avoir écrit deux fois."

— "Étiez-vous seul sténographe au Château Champlain?"

— "Non, il y en avait une autre."

— "Était-elle là au mois d'août?"

— "Oui, elle y était."

— "Quel est son nom?"

— "Mademoiselle Rochefort."

— "Alors, l'explication la plus plausible, c'est que mademoiselle Rochefort aurait rédigé le document?"

— "Oui, il me semble."

A ce moment, on veut obtenir les copies originales des lettres de M. Len Jaspard au maire Grégoire. On produisit l'original de la lettre déposée par le maire devant le Conseil de Ville, mais M. Lucien Cannon s'objecta en disant : "On nous a refusé hier des documents originaux, et aujourd'hui on nous les fait produire les siens!"

Par M. St-Laurent : — "Pardonnez-moi, le maire n'a rien à voir avec ce document. C'est le greffier qui l'a apporté sous enveloppe scellée, et il l'a remis à M. Paul Drouin. Pourquoi méler les choses?"

Le président du tribunal permit finalement la production des documents originaux. On vint pour appeler M. René Talbot dans la boîte, mais il sera bientôt une heure, et l'audience est suspendue, du consentement général, jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Plan qui sera soumis au Congrès de colonisation

(Suite de la première page)

Et grâce au développement du machinisme, l'industrie requiert beaucoup moins d'ouvriers qu'autrefois, tout en ayant une plus grande capacité de rendement. La conséquence de cette situation, c'est que si nous ne changeons pas l'orientation de notre politique économique, le chômage restera établi chez nous à perpétuité. Et que le nombre des chômeurs que devra aider l'Etat augmentera dans la proportion de l'augmentation de notre population.

LES RESSOURCES NATURELLES

Beaucoup de nos gens pourraient vivre de l'exploitation méthodique de nos ressources naturelles. Encore faudrait-il savoir où elles sont, ce qu'elles sont, ce qu'il faudrait pour les développer, et comment nous devrions nous y prendre pour y arriver.

C'est un problème à solution longue, lente, et nous avons des douzaines de milliers de familles et de fils de cultivateurs à établir sans tarder.

LES TERRES.

Dans le Gaspésie, la Matapédia, Rimouski, Temiscouata, l'Islet, Montmagny, la Beauce, le royaume du Saguenay, certaines vallées et divers plateaux des Laurentides, le Temiscamingue et l'Abitibi, nous avons des millions d'acres de bonne terre arable à défricher et à mettre en valeur par la culture.

Nous avons la population.

Nous avons les terres par millions d'acres.

Il nous faut aussi de l'argent pour coloniser.

Où le prendre ?

Des gens renseignés prétendent que nous avons dépensé \$60,000,000, en deux ans et demi, pour aider les chômeurs.

Dernièrement, pour diminuer les frais d'entretien des chômeurs, les journaux annonçaient que le gouvernement fédéral limiterait son aide à \$600,000, par mois pour le Québec.

Cela fait \$7,200,000, et Ottawa ne paie que le tiers, pas même cela, car il ne paie pas pour les soins médicaux et une foule d'autres choses.

C'est dire que le chômage coûte approximativement 25 millions annuellement dans Québec, si on inclut la charité privée.

Si nous maintenons les conditions actuelles, nous aurons du chômage pour des décades et des décades, avec une tendance à l'augmentation.

POSSIBILITE DE REDUIRE LE CHOMAGE.

Par la colonisation, en aidant ceux qui veulent s'établir sur des terres abandonnées, ceux qui veulent faire de la culture intensive sur des fermes de peu d'étendue, et surtout en aidant ceux qui sont prêts à défricher des terres nouvelles pour les faire produire ce qui est nécessaire à la vie. Nous pourrions diminuer ainsi le chômage de 50 pour cent, puis graduellement le faire disparaître, surtout si, en même temps, on s'applique à faire développer par nos gens et pour leur bénéfice les ressources naturelles de nos pays nouveaux.

Le chômage nous coûte plus de vingt millions, annuellement, avec tendance à la hausse.

Et sans compter les soins médicaux et autres "extras", une famille de quatre enfants coûte \$512.30 par année à l'Etat pour la nourriture, le loyer et le chauffage.

Le gouvernement de Québec a un bon crédit. Il emprunte à 4%, parfois à 3%.

On estime que durant les premiers cinq ans, les familles de colons coûtent, en moyenne, \$1,250. L'établissement de 80,000 familles coûterait donc cent millions.

Si nous capitalisons le quart de ce que nous coûte le chômage annuellement, et si nous ajoutons un pourcentage, disons 1, 1½ ou 2% comme fonds d'amortissement,



RADIOLA complet avec 7 lampes ..\$18.50
ROGERS complet avec 3 lampes ..\$29.50
PHILCO complet avec 7 lampes ..\$34.50
PHILCO complet avec 4 lampes ..\$36.95
ROGERS complet avec 5 lampes ..\$39.00
ROGERS complet avec 6 lampes ..\$42.00
PHILCO complet avec 7 lampes ..\$49.00

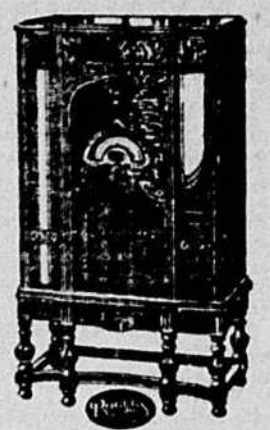
14 Radios Electriques Usagés

En Parfait Etat de Fonctionnement et Complète Avec Lampes Au Magasin de la Basse-Ville

P.T. LEGARE
 LIMITEE

273 Rue St-Paul 273

MAJESTIC complet avec 8 lampes.. \$42.00
PHILCO complet avec 7 lampes.. \$49.00
G. ELECTRIC avec 9 lampes pour.. \$59.00
MAJESTIC complet avec 8 lampes.. \$59.00
G. ELECTRIC combiné complet pr.. \$67.00
ROGERS complet avec 9 lampes.. \$79.00
WESTINGHOUSE avec 7 lampes.. \$79.00



Déclaration de l'hon. M. Taschereau

L'hon. Premier Ministre a fait une déclaration intéressante relativement à l'industrie du papier.

Informé du fait que la St-Lawrence Paper a vendu à \$40, la tonne du papier qu'elle aurait dû vendre \$45, pour se conformer à une entente intervenue entre plusieurs compagnies, l'hon. Premier Ministre a déclaré en substance :

1. L'inspection et la classification des seigneuries et des "free holds" non concédés pour fins de colonisation, par des inspecteurs du Ministère de la Colonisation, sous la surveillance du Conseil de Colonisation, et l'échange ou l'extinction des seigneuries et des "free holds" au sol de bonne terre arable ou ils sont un obstacle à l'ouverture et à l'agrandissement des paroisses avoisinantes, ou encore quand ils sont nécessaires à l'expansion de notre population.

2. L'inspection des terres et la classification des lots par des inspecteurs du Ministère de la Colonisation, de façon à ce que soient connues les étendues assez vastes pour la fondation d'au moins une paroisse, et que les aspirants colons puissent être renseignés sur la topographie des lots à prendre et leur valeur au point de vue agricole.

3. La division du département de la Colonisation :

a) En un département strictement pour aider à la récolonisation dans les vieilles paroisses.

b) En un sous-département de récolonisation avec budget spécial et système de crédits d'établissement pour aider à la récolonisation dans les nouvelles paroisses.

4. CHEMINS.

a) Un budget suffisant pour faire des chemins de pénétration dans les régions de bonne terre à coloniser.

b) L'ouverture des chemins de front par les colons, et des débuts, aux frais de l'Etat, parce que cela permet aux colons de gagner en arrivant, cela aide aussi à la bonne sélection des colons.

5. Que les Sociétés diocésaines de Colonisation aient le choix exclusif des colons.

6. PRIMES.

a) La continuation du système des primes de défrichement et de labour.

b) Des primes spéciales pour l'égouttement des terres ou ces travaux sont trop dispendieux.

c) A la place de la distribution gratuite des grains de semence, des primes spéciales pour abatis, labour, essouchage, égouttement, bâtisses suivant le cas.

d) Le paiement des dites primes des que les travaux auront été exécutés.

e) dans les endroits déboisés, des primes spéciales pour la construction des bâtisses nécessaires aux colons.

7. Une loi spéciale pour forcer les concessionnaires à acheter d'abord, le bois des colons.

8. a) Dans le but de venir en aide aux colons qui doivent nécessairement compter sur la forêt pour gagner leur vie, construire leurs maisons et autres bâtiments, que la loi permettant aux concessionnaires de déboiser 92 acres par lot, ne laissant qu'une réserve de

8 acres pour le colon, soit changée pour porter cette réserve à 20 ou 25 acres;

b) Qu'après l'Ordre-en-Conseil transportant des lots du Ministère des Terres et Forêts au Ministère de la Colonisation, les concessionnaires n'aient plus droit à la coupe du bois sur ces lots.

c) Un respect strict de la loi qui oblige les compagnies concessionnaires à ne pas abattre de bois d'une dimension moindre que la mesure fixée par la loi.

9. Attendu qu'une colonie sans préter végété, périlleuse, coûte trop cher et est finalement abandonnée par les colons, que demande soit faite aux autorités religieuses pour que des curés soient nommés dès l'ouverture des colonies, et que si nécessaire, la Fédération aide ces curés à vivre, du moins pendant les premières années.

10. L'emploi d'un agronome pour chaque colonie nouvelle.

11. Un budget spécial au Secrétariat provincial pour la construction des écoles, dès l'arrivée des colons, pour les divers soins médicaux et les exigences du service de l'hygiène dans les colonies pauvres.

12. a) Qu'aucun billet de location ne soit émis sans la recommandation d'une Société diocésaine de Colonisation.

b) Que les transports de lots ne puissent se faire sans l'autorisation de la Société diocésaine de Colonisation.

c) Que la Société diocésaine de Colonisation ait le pouvoir de faire revoker le billet de location si le colon ne remplit pas ses obligations ou s'il devient moralement indésirable.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN

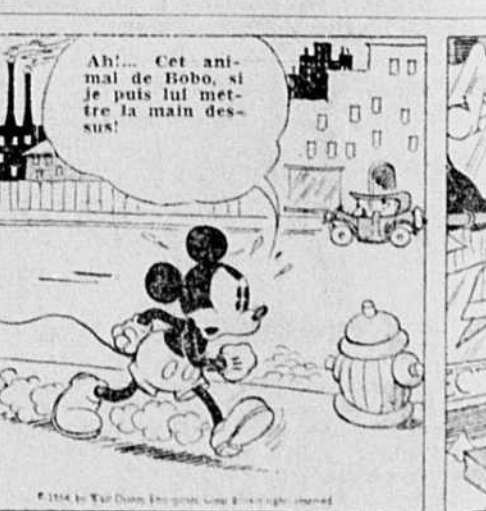
prenez les

DODD'S KIDNEY PILLS

Pilules Dodd pour le Rein

La souris Miquette

L'épiphane de Miquette s'est enfui, accomplissant mille fredaines sur son passage.



Où les bonbons coûtent cher.

La Bourse de N.-Y. est fermée aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de Colomb

Les titres de construction et de métaux ont enregistré de nouveaux gains au cours de l'avant-midi à Montréal. — Vigoureux sur la Bourse de Toronto. — Le blé fléchit d'une fraction de point à Winnipeg.

LES CHANGES

La Bourse de New-York et les autres marchés financiers américains sont fermés aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de Colomb (Columbus Day). Vigoureux et de nouveaux gains ont été enregistrés au cours de l'avant-midi. La hausse a été dirigée par les titres de construction et les métaux. Les gains ont varié d'une fraction de point à un point environ. La fermeture des marchés américains ne semble pas avoir affecté Montréal comme cela se produit souvent. En effet, le marché de Montréal s'est souvent montré hésitant à cause de la fermeture de Wall Street, mais aujourd'hui il a gardé l'orientation à la hausse qu'il avait déjà hier. Au cours de la première heure de la journée, les ventes se sont élevées à 5,300 parts.

A la Bourse des Mines de Toronto, les titres ont été également plus forts cet avant-midi qu'hier. Des avances fractionnaires ont été enregistrées sur une large liste. La décision de Hepburn de se montrer plus sévère pour les courtiers et pour les spéculateurs n'a pas causé de réaction sur le marché.

A Winnipeg, le blé a cédé d'une fraction de point le boisseau ce matin à la Bourse des céréales de Winnipeg.

Le marché des changes de N.-Y. est fermé aujourd'hui. Sur le marché des changes de Montréal, le dollar américain a ouvert à 97 1/2 la livre sterling a ouvert à \$4.82 et le franc à \$0.653.

La Bourse de New-York a avancé avec vigueur au cours de la séance d'hier à la suite de rumeurs d'inflation, basées sur une déclaration de Roosevelt. Le Président a déclaré que les prix des denrées devraient monter encore, et un sénateur a tenu l'opinion que le dollar pourrait bien être dévalué encore. L'activité a été très considérable par rapport aux jours précédents. Le roulement, en effet, a atteint 1,394,000 parts contre 987,000 parts la veille.

Les titres de métaux, de tabac, de magasins et quelques autres ont dirigé le mouvement de hausse à Wall Street. Des gains allant de 1 1/2 à 3 points furent enregistrés par Allied Chemical, Air Reduction, American Can, American Telephone, Chrysler, Bethlehem Steel, American Rolling Mill, Fox Film, Hercules Powder, McKeesport Tin Plate, J. C. Penney, Pullman, Union Pacific et U. S. Smelting.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	33 1/2	34 1/2
Am. Superpower	1 1/4	1 1/4
Am. Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

POTINS DU JOUR

Chargements ferroviaires.

Les changements ferroviaires constituent un indice économique de toute première importance. C'est ce qui explique que les statistiques sur le transport par chemin de fer soient toujours beaucoup d'intérêt.

M. Lambert Payne, d'Ottawa, autorité reconnue en matière ferroviaire, vient de rendre publiques les compilations qu'il a faites au sujet des chargements de wagons pour la période de neuf mois écoulés avec le mois de septembre 1934. Le transport par chemin de fer au Canada, d'après les compilations de M. Payne, se chiffre comme suit pour chacun des neuf premiers mois de 1934 :

Janvier	39,176
Février	40,628
Mars	42,108
Avril	42,489
Mai	42,889
Juin	44,622
Juillet	43,454
Août	43,639
Septembre	51,257

Le total de chacun des mois mentionnés plus haut indique une augmentation sur le mois correspondant de l'année dernière. Et le total des neuf mois sous revue indique une augmentation de 17.50 p. cent sur la période correspondante de 1933, et une augmentation d'environ 6 pour cent sur les neuf premiers mois de 1932.

En Ontario.

L'hon. M. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a décidé de purger la haute finance de sa province. Et il s'attaque d'abord à la bourse, c'est-à-dire au monde des courtiers et spéculateurs, vrai tonneau de poudre, par où l'épargne populaire. En juin dernier, la vente des actions de porte en porte a été prohibée en Ontario. Aujourd'hui, la vente des actions par téléphone est également défendue.

Le prix des permis aux courtiers et des licences aux vendeurs de valeurs mobilières ont été haussés et le Commissaire de la Commission des Valeurs devra se montrer très sévère avant d'accorder pareils permis ou licences. En annonçant les nouveaux règlements, l'hon. M. Hepburn a fait connaître dix cas où des permis pour maisons de courtage ont été accordés, dans le passé, à des hommes qui avaient eu des démêlés peu honorables avec la justice de l'Ontario.

Le Premier Ministre de l'Ontario suit, sur ce point, l'exemple de Roosevelt qui, depuis environ un an, a réussi à assainir quelque peu le grand marché mobilier de Wall Street.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	104 1/2	105 1/2
Allied Chemical	104 1/2	105 1/2
American Can	111 1/2	112 1/2
American Tel. & Tel.	111 1/2	112 1/2
Chem. Service	24 1/2	25 1/2
Cord	34 1/2	35 1/2
Elc. Bonds and Share	23 1/2	24 1/2
Ford Motors	15 1/2	16 1/2
Imperial Oil	15 1/2	16 1/2
Niagara and Hudson	15 1/2	16 1/2
United Land P.	15 1/2	16 1/2

L'intérêt sur les dépôts d'épargne à 2 p. c. le 1er nov.

Une déclaration de l'hon. M. E. N. Rhodes à ce sujet.

AUTRES REDUCTIONS

Ottawa, 12. — L'honorable E. N. Rhodes, ministre des finances, a annoncé officiellement hier après-midi que l'intérêt payé sur les dépôts d'épargne sera réduit à 2 pour cent à partir du 1er novembre prochain. La réduction affecte toutes les banques à charte du Canada, les comptes d'épargne postaux du Dominion et les comptes d'épargne du gouvernement de l'Ontario. Une réduction analogue sera faite par toutes les autres banques le 1er décembre prochain. Quelques grosses compagnies de prêt et de fiducie de l'Ontario réduiront de 1-2 de un pour cent le taux d'intérêt sur leurs comptes d'épargne à partir du 2 janvier prochain. Le 1er mai 1933, le taux général sur les comptes d'épargne avait été réduit de 2 pour cent à 2-1-2 pour cent.

Prix des gros

Montréal, 12. — Les prix des oeufs ont haussé hier tandis que ceux du fromage ont baissé. Les oeufs se vendaient à 1-2 cent ou 1 cent plus cher que la veille. Ils cotent 32-33 cents, 30-31 cents, 28 cents, 22-22 1/2 cents et 19 1-2-20 cents selon la qualité. Les arrivages furent de 1-892 caisses. Le fromage a baissé de 1-8 cent la livre. Le coloré de l'Ontario cotait 10 3-8-10 1-2 cents la livre et celui du Québec 9 7-8 cents la livre. Les arrivages furent de 2-136 boîtes. Les arrivages de beurre furent de 15 boîtes.

Prix des gros

A MONTRÉAL

A-1	0.41
A-large (Frais extras)	0.35
A-Medium (Frais premiers)	0.33
B	0.26
C	0.22
Beurre Québec et Ontario	20 1/2
Fromage	
Courant de l'Ontario, blanc	9 1/2
Québec blanc	9 1/2
Québec, coloré	9 1/2
Pommes de terre	
Nouvelles N.B.	0.45 0.50
Nouvelles Québec	0.35 0.40
Volailles	
Volailles pour bouillir	0.26
Dindons pour rôti	21-23
Poulets de choix	26-28
Poulets nourris au lait	24-26
Oies	14-17
Canelons domestiques	16-18
Les grains	
Blé Nord No 1	0.88
Avoine Ouest No 2	0.50
Avoine Ouest No 3	0.47
Avoine d'engrais No 1	0.46
Balle d'avoine	0.35
Orge Ouest No 3	0.62
Grain moulu à engrais	
Son	\$23.25
Gru rouge	\$24.25
Gru blanc extra	\$28.25

(par tonne, comprenant les sacs, ex-voile ferrée moins 25 cents par tonne pour du copiant).

Grain séché de brasserie \$24.00
partonne; au détail \$26.00
Avoine roulée (grau) par sacs de 90 lbs au détail \$31.10
Farine de blé d'hiver: Qualité de choix, au wagon, par baril \$4.50 \$4.60
Qualité de choix irrégulière, par baril ex-magasin \$4.75 \$4.85
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée \$5.40 \$5.50

Farine de blé de printemps: Première patente \$5.70
Deuxième patente \$5.10
Patente à boulanger \$5.00

(par tonne en sacs de chanvre ex-voile ferrée moins 10 cents par baril pour du copiant).

Extra No 2 \$15.00
No 2 Timothy \$14.00
No 3 Timothy \$12.50

Prêts aux courtiers

Washington, 12. — Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve de New-York se chiffraient durant la semaine finissant le 10 octobre 1934 par \$725,000,000, sans changement par rapport à la semaine précédente.

Teck Hughes

Toronto, 12. — M. J. M. Godfrey, le nouveau commissaire de la Commission des Valeurs d'Ontario, a déclaré que l'enquête publique au sujet de la baisse des actions de Teck Hughes et du retard à déclarer une réduction de dividende commencera probablement mardi ou mercredi prochain.

Les chargements sur le Norfolk & Western durant la semaine du 6 octobre 1934 furent de 21,404 wagons au lieu de 23,265 wagons la semaine précédente et de 21,447 wagons la semaine correspondante de 1933.

American Machine & Foundry Co. a déclaré son dividende régulier de 20 cents par action.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

On estimait le 1er octobre dernier la production totale du minerai aux États-Unis à 497,000 tonnes de minerai à rapprocher de 493,000,000 de boisseaux le 1er septembre 1934. La production avait été de 527,400,000 boisseaux en 1933.

LES ENCHERES PUBLIQUES DE L'U. C. C.

MARDI, LE 9 OCTOBRE 1934

530 boîtes beurre pasteurisé No 1 20c. la lb
60 boîtes beurre pasteurisé No 2 19 1/2c. la lb
225 boîtes fromage blanc No 1 9 1/2c. la lb
200 boîtes fromage coloré No 1 10c. la lb

Ces ventes sont organisées par l'U. C. C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée.

U. S. Steel Corp.

New-York, 12. — Les expéditions de produits d'acier de U. S. Steel Corporation se sont élevées à 370,206 tonnes durant le mois de septembre, ce qui représente une diminution de 7,717 tonnes d'acier par rapport au mois d'août et une diminution de 204,855 tonnes sur le mois correspondant de l'année dernière.

Pour la période de neuf mois terminée avec septembre 1934, les expéditions de U. S. Steel se sont élevées à 4,797,162 tonnes comparativement à 4,157,058 durant la période correspondante de 1933.

Les chaussures

Ottawa, 12. — D'après les déclarations fournies par 184 fabricants de chaussures sur 189 en exploitation, la production de chaussures durant le mois d'août se monte à 1,886,183 paires, soit un accroissement de 2 1/2 p. cent sur la diminution de 30,000 paires en 1933. C'est le troisième mois consécutif qui enregistre une diminution sur le mois correspondant de l'année passée. Le grand total des huit premiers mois de l'année en cours se monte à 12,515,000 paires au lieu de 13,036,000 la période correspondante de 1933.

Banque d'Angleterre

Londres, 12. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, augmentation 1,293,000; circulation, diminution 1,266,000; monnaie augmentation 4,933,000; autres dépôts, augmentation 292,000; réserve de billets augmentation 1,294,000; valeurs du gouvernement, augmentation 1,700,000. Le rapport émis entre la réserve de la Banque et son passif est de 44.77 p. c. cette semaine, au lieu de 44.44 p. c. la semaine dernière. Taux de l'escompte: 2-1-2 p. c.

Sous-Vêtements pour Dames et Enfants

MARQUE

LENNARD

Ces Sous-Vêtements sont fabriqués de coton ou de laine de la plus belle qualité, le tricot est d'un fini parfait.

Les lignes les plus populaires sont: LA VELVA en coton avec fini cachemire. La LENNARD, la ZETA, la SERENO, la PERFECTO sont garanties 100 p.c. de laine et exemptes du foulage.

Nous avons un choix complet de ces lignes soit avec manches longues, demi-manches, sans manches, avec bretelles larges ou étroites dans toutes les grandeurs pour dames et enfants.

VELVA

Camisoles en coton fini cachemire, unies ou avec broderie, manches courtes, sans manches avec bretelles étroites ou larges pour dames.

39c à 59c

Pour Enfants

Un beau choix de camisoles et bouffants en coton et en laine, dans toutes les grandeurs et de toutes sortes pour enfants.

LES PRIX SONT AVANTAGEUX

-- ZETA --

Camisoles en laine fine cossée, qualité pesante, manches courtes et sans manches avec bretelles étroites ou larges pour dames.

\$1.00

LENNARD

Camisoles en laine fine, garantie 100%, manches courtes et sans manches, bretelles étroites ou larges, pour dames.

75c à 89c

BOUFFANTS

Un assortiment complet de bouffants en coton et en laine, de différentes pesanteurs pour dames.

39c à \$1.25

Sereno-Perfecto

Camisoles en laine de qualité supérieure, manches longues et courtes, sans manches avec bretelles étroites ou larges, toutes les grandeurs pour dames.

\$1.25 à \$2.00

L. BOUCHARD

750-760 rue St-Vallier St-Sauveur Tél: 8435

Le Royal 22e fête ses 20 ans

Assemblée des Amicales à la citadelle et grand banquet à l'hôtel St-Roch. — Messe militaire et parade. — Un appel.

LES 27 ET 28

Les vétérans du 22e Bataillon canadien-français célébreront les 27 et 28 octobre, le 20e anniversaire de l'organisation officielle de cette glorieuse unité. Dès le mois d'août 1914, le Colonel Dr Arthur Mignault souleva la question d'organiser un bataillon essentiellement canadien-français et se mit bientôt à l'œuvre avec le concours de quelques officiers. De là est sorti notre glorieux 22e. Le commandement fut alors donné au Colonel F. M. Gaudet et fut caserné à St-Jean des débris.

Le Royal 22e Régiment, aidé des deux sections de l'Amicale de Québec, est à l'organisation de grandes manifestations pour célébrer dignement le 20e anniversaire de l'organisation du 22e.

Samedi, le 27 octobre, il y aura à 3 heures 30 de l'après-midi, assemblée des amicales à la Citadelle. A 7 h. 30 p. m., grand dîner à l'Hôtel St-Roch. Le prix du couvert est de \$1.35. Tenue: Tuxedo ou habit de rue.

Le lendemain, dimanche, 28 octobre, Messe célébrée au Manège Militaire de la Grande-Allée. Cette messe sera célébrée à 11 heures, par le major (abbé) J.-N.-A. Desjardins, ancien chapelain du bataillon et chapelain actuel du Royal 22e Régiment. La parade sera formée à la Citadelle à 9 heures 30 a. m. et quittera la Citadelle à 10 heures 30, pour se rendre à la Croix du Sacrifice, où des couronnes seront déposées, et de là au Manège Militaire.

Les officiers, sous-officiers et soldats du 22e qui demeurent à Québec ou dans les alentours et qui désirent prendre part à cette manifestation, sont priés de donner leurs noms à l'Adjudant du Royal 22e Régiment, à la Citadelle, sans délai.

La machine devra être disciplinée

Pour qu'elle serve l'homme sans lui enlever la joie de travailler. — Déclaration du sénateur Marconi. — Les conditions changent. — Nouvelle époque.

NAPLES, 12 — Guglielmo Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil, a dit, hier, dans le message qu'il a adressé au 23e congrès annuel de l'association italienne pour l'avancement des sciences, à titre de président, que l'humanité ne pouvait renoncer à la machine sans reculer dans sa marche vers la civilisation.

Une indisposition avait empêché Marconi de communiquer son message lui-même.

"Nous devons discipliner la machine pour qu'elle serve l'homme sans lui enlever la joie de travailler."

"Seules des recherches scientifiques organisées pourront produire cet admirable résultat. Ces recherches devront viser à développer l'agriculture pour créer de nouvelles industries et de nouveaux motifs de travail."

Le message de l'inventeur dit à plusieurs centaines de savants attentifs des plus connus que "nous sommes à un tournant de l'histoire de l'humanité. Des milliers de décisions économiques changent. Une époque est terminée et une nouvelle commence."

"Quel que soit le système économique vers lequel nous nous dirigeons, il est certain que ce système sera bien différent de celui qui a dirigé la vie des hommes au moment où nous sommes nés."

M. L.-P. Vermette est mort, hier, à l'âge de 34 ans

Pour la troisième fois en l'espace de deux mois, l'Association des Guides Touristiques vient d'être plongée dans le deuil par la mort de l'un de ses membres. Tout récemment, MM. de Bellefeuille et Massé décédèrent à quelques semaines d'intervalle, et mardi, M. Louis-Philippe Vermette, âgé de 34 ans, succomba à une maladie de quelques heures.

Le regretté défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Albertine Côté, trois filles, mesdemoiselles Jacqueline, Yolande, Marcelle Vermette; ainsi qu'un fils M. Philippe Vermette.

Survivait également au défunt, son père et sa mère, M. et madame Arthur Vermette; trois frères, MM. Arthur, Edouard et Paul Vermette.

Les obsèques de feu M. L.-P. Vermette ont eu lieu ce matin à huit heures, en l'église paroissiale de Limoilou.

L'Action Catholique prie la famille si douloureusement affligée de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

Zouaves de Limoilou

Dimanche le 14 octobre 1934, Parade au cimetière Belmont, rassemblement à la Salle pour 1-15 hrs P.M.

L'Etat-Major compte sur la présence de tous. Le CAPITAINE.

Monseigneur J. Melançon, Prêlat Dom.

Investiture à l'église Ste-Anne, de Berlin, N. H. — Sermon par M. l'abbé Rodolphe Héon, vicaire à Sacré-Cœur, Laconia.

GRAND BANQUET

Berlin, N. H. — Mgr Joseph Melançon, Vicaire Forain, a reçu dimanche, le 30 septembre, à la grand-messe de 11 heures, à l'Eglise Ste-Anne, les insignes de sa dignité de Prêlat Domestique, des mains de Son Exc. Mgr John B. Peterson, S.T.D.

C'est le quatrième à recevoir cet honneur sous l'administration de l'Évêque actuel.

Ces titres avaient été apportés de Rome, lors de la visite "ad limina" de Mgr l'Évêque.

Le magnifique temple était rempli de fidèles. On voyait aussi un grand nombre de religieux, les parents de Mgr Melançon et de hauts fonctionnaires municipaux.

S. Exc. Mgr John B. Peterson présidait au trône. Il avait à ses côtés Messieurs Jeremiah S. Buckley, V.G., P.A., et T. J. Devoy, P.D.

La cérémonie d'investiture eut lieu immédiatement après l'Asperges. Mgr Melançon prit place à un trône d'honneur du côté de l'Épître; le luminaire de l'Autel était de toute beauté. Les drapeaux du Sacré-Cœur décoraient notre vaste temple. Il y avait aussi de longues banderoles couleur jaune et blanc.

Le célébrant de la messe était le chanoine Séverin Poirier, de Princeville, P. O., le diacre, M. l'abbé Ernest Proulx, procureur au Séminaire de Nicolet, le sous-diacre, M. l'abbé Hector Biron, un cousin, du diocèse de Mont-Laurier. M. l'abbé Eugène Belanger fit lecture du décret apostolique et agit comme maître des cérémonies.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Rodolphe Héon, vicaire au Sacré-Cœur, de Laconia. Le soir, à cinq heures, il y eut grand banquet à la salle paroissiale, sous les soins des demoiselles Enfants de Marie, et leur chapelain, M. l'abbé Alphonse Lauzières, assisté des Religieuses de la Présentation de Marie.

Un orchestre fit les frais de la musique, il y eut discours, chant, présentation d'une bourse et de fleurs. S. Exc. Mgr Peterson et Mgr Melançon occupèrent les places d'honneur entourés de Mgr Buckley et de Mgr Devoy, et des membres du clergé.

M. Maurice Laforce agissait en qualité de maître des cérémonies, et proposa les santés. Y répondirent: l'ancien maire Edward R. B. McGee (médecin) qui représentait le maire actuel; l'ancien maire Ovide J. Coulombe; M. Gédéon Croteau, M. l'abbé L. A. Ramsay, M. Thomas Samson, M. Arthur Dupont.

Le programme musical de chant par la chorale paroissiale se composait comme suit: "Soirs de Québec", d'Ernest Gagnon; "Barcarole Venitienne", d'Offenbach; "Batailliers de Venise", Riga; "Le Pays", d'Ernest Philipe. Pour terminer, l'ensemble a chanté "O Canada" et "Star Spangled Banner".

VISITES
M. et Mme Alfred Cloutier, de Biddeford, Maine, étaient en visite, le 7 octobre, chez M. et Mme J.-H. Montminy, rue Green.
M. et Mme Albert Charbonneau, M. et Mme Eugène Robichaud, rue York, sont de retour de leur voyage à l'exposition de Chicago.

Le "Majestic"

Le "Majestic", de la Cunard-White-Star, est entré au port avec vingt-quatre heures de retard attribuable aux mauvais temps. Ce fut la plus rude traversée du paquebot. Le second jour après son départ, il fut assailli en haute mer par des vagues qui passaient par-dessus son gaillard d'avant. La passerelle de commande abritée par d'épaisses vitres fut enfoncée et le commandant, Capitaine Edgar Trant, a été blessé au front.

Saint-Fidèle

EUCHRE
C'est ce soir, à 8 h. 1-2, que sera donné dans la Salle Paroissiale, le grand Euchre organisé par les Demoiselles Enfants de Marie, au profit de l'église.

Les prix qui ont été exposés au magasin B.-L. Barakat, sont nombreux, au-delà de 150 variétés, et pour la plupart, très beaux.

Il y aura aussi un magnifique panier de provisions, en prix de présence.

Admission: 25 sous. En feuille donc!

DEPART

De par décision de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, M. l'abbé Ulric Fourrier a été nommé vicaire à Silley.

Les paroissiens savent quel zèle et quel dévouement il a déployés ici, pendant plus de quatre ans, dans son ministère et dans les organisations; aussi son départ de notre paroisse cause-t-il chez tous, de sincères regrets.

Qu'il reçoive bien l'expression de notre meilleur souvenir en retour des services si généreusement prodigués, et qu'il daigne accepter tous nos vœux de bonheur et de succès dans ce nouveau champ d'action où la Providence l'appelle.

UNION ST-JOSEPH DU CANADA

Ce soir, à 8.30 p.m., il y aura une assemblée spéciale pour les membres du Conseil St-Sauveur, au No 145, Boulevard Langelier.

Par ordre, LE SECRÉTAIRE.

AU SYNDICAT LE CHAUD PALETOT D'HIVER FAIT SON APPARITION

\$19.50

Drap moelleux tout laine et drap Elysien, brun, gris, drab et bleu. Aussi tweed écossais réversible. Bonne doublure de satin. Genres balmaccan, raglan, polo, ulstered et tube avec col de velours. Ce spécial représente une confection exceptionnelle et des tissus garantis. Tailles: 33 à 44 pour convenir à toutes les exigences.

Quiconque endossera un de ces

COMPLETS

est assuré d'une tournure élégante

\$19.50

AVEC 2 PANTALONS

Worsted nouveaux dans le gris, brun et bleu, rayés et quadrillés. Veston croisé ou ordinaire. Manches ouvertes doublées de soie. Une coupe excellente pour ajuster toutes les corpulences.

Tailles: 34 à 46
2e Etage, Syndicat.



Les Créations se multiplient à l'infini --- Un imposant défilé de Manteaux.

L'élégance n'est pas un luxe, Mesdames, c'est une nécessité. Il faut que vous soyez belles, belles de cette beauté qui ne fatigue pas. Choisissez judicieusement le modèle qui convient à votre personnalité. Vous avez ici beau jeu car nous vous offrons la plus belle collection de Québec.

Les Tissus:

Drap diagonal de grande souplesse et de qualité merveilleuse. Doublure exceptionnelle garantie résister au moins deux saisons.

Nuances:

Brun, rouge prune, vert bouteille, vert bronze, bleu électrique, bleu marin et noir.



Les Fourrures

Lapin français et castor de luxe.

12.90

Castor de luxe de 1ère qualité et seal garanti.

16.90

Loup, castor de luxe, rat musqué, mouton gris, caracul, genet, opossum américain.

21.90

Ecureuil teint, renard jaune, loup, rat-musqué, mouton, caracul, opossum américain, chat sauvage.

29.90

TAILLES:
13 à 19--14 à 38
38 à 46

3e Etage, Annexe St-Joseph.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

MGR CAMILLE ROY..

(Suite de la 3e page)

plaine de moult beaux arbres... et là est la ville et demeure de Domacoma, laquelle demeure se nomme Stadaconé."

Mgr Camille Roy rappelle ensuite les grandes lignes du voyage d'Hochelaga.

"Rappelons-le ici", dit-il, "que le voyage d'Hochelaga fut l'objet d'une vive opposition de la part des habitants de Stadaconé. Déjà Hochelaga et Stadaconé étaient des villes rivales, Hochelaga prétendait à dominer Stadaconé. Et Stadaconé enviait les cadeaux que Cartier pouvait porter à Hochelaga. Hélas! tant d'ambitions jalouses entre deux bourgades pouvaient-elles entrer dans l'âme des Sauvages?"

Le conférencier souligne l'hivernelement et l'épreuve de scorbut, qui sembla la mort parmi les hommes de l'équipage. Mgr raconte alors la cérémonie touchante toute de confiance envers Notre-Dame de Roc-Amadour:

"A une distance du fort égale à un trait d'arc, il fit porter et fixer contre un arbre une image de la Vierge. Il ordonna que le dimanche suivant tous les hommes en santé et tous les malades qui en auraient la force, iraient en procession, au chant de sept psaumes de David et des litanies, jusqu'au pied de cette image, pour y demander à Notre-Dame de "prier son cher Enfant — comme s'exprime Cartier — qu'il eût pitié de nous".

Et c'est là, au pied de la Madone, après la récitation des prières de la messe, que Cartier fit le vœu d'aller à pied en pèlerinage, à Notre-Dame de Roc-Amadour, si Dieu lui accordait la grâce de retourner en France."

Cartier est exaucé. Les marins sont guéris, et avec la belle saison ils repartent pour la France, le 6 mai 1536. Québec a gardé le souvenir du passage de Cartier. En 1886, il lui a érigé un monument, près de l'endroit où il hiverna en 1535, le long d'un élargissement de la rivière Lait.

Mgr Roy termina alors par les belles lignes suivantes: "Ernest Myrand, l'un des historiens de Québec, qui écrivit cette œuvre d'audacieuse imagination: "Une nuit de Noël sous Jacques Cartier", a voulu voir dans le dessin que fait la ligne sinueuse du cours de la rivière Lait, le dessin même de la tête de Jacques Cartier. Ernest Myrand ne pouvait parler de ces similitudes sans s'émouvoir de pieuse tendresse."

"Il y a mieux que de voir la capricieuse rivière Lait, qui abrita les caravelles de Jacques Cartier, dessiner à larges traits dans la terre moule de ses berges, le masque du découvreur. Sur la terre de Stadaconé, comme sur celle de Gaspé, Jacques Cartier a projeté une autre image, l'image spirituelle de la civilisation française: la croix aux fleurs de lys. Le temps a pu détruire le signe matériel de sa pensée, mais ce signe reparait aujourd'hui, à la gloire de Cartier, et le grand ou dans le bronze impérissable, et il ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes."

MM. JASPAR ET...

(Suite de la page trois)
Par Me Cannon: — "Pourquoi ne pas avoir considéré toutes les soumissions?"

"Parce que celles qui devaient être considérées étaient celles qui étaient conformes aux devis et spécifications; vous êtes assez compétent pour le savoir, M. Cannon!"

Par Me Cannon: — "N'exagérez pas mes compétences; vous blessez ma modestie. (Rires)"

Par Me St-Laurent: — "Le seul rapport que vous avez fait est le rapport écrit?"

"Oui, monsieur."

"Vous n'avez pas fait d'autre rapport?"

"Non."

"Vous n'avez pas dit aux membres du comité, avant le rapport, que vous aviez écarté les soumissions non conformes?"

"Non. Je n'ai rien dit avant que le rapport fut rendu public. M. P.-L. Lortie et d'autres m'ont demandé s'ils allaient être chanceux. Je ne leur ai rien dit."

"Après la production de votre rapport, le maire ou les échevins ne vous ont rien demandé?"

"Non, absolument rien."

M. CHAMPOUX

M. Paul Champoux, de la Laurentide Automobile, entre ensuite dans la boîte.

Par Me Drouin: — "Après avoir fait votre soumission, vous n'avez vu personne?"

"Non, j'ai écrit une lettre au comité."

M. F.-L. JASPAR

M. F.-L. Jaspar, représentant de la American Lafrance, entre ensuite dans la boîte.

A ce moment MM. Dandurand et Bradley sont priés de sortir de la salle à la demande de Me Armand Lavergne. La Cour est appelée à se prononcer, car Me Lucien Cannon demande qu'on agisse de même pour tous les témoins, et non seulement pour MM. Dandurand et Bradley.

Me Onésime Gagnon ne s'ob-

jecte pas, mais M. Cannon dit que si M. Dandurand doit évacuer la salle, M. Plamondon (client de Me Lavergne) devra faire de même. Finalement on s'entend pour tolérer tous les témoins dans la salle.

M. Len Jaspar déclare ne pas être prêt. Il demande deux jours pour se préparer en disant qu'il a laissé ses documents à Toronto.

"En un mot, dit-il, je ne suis pas prêt. J'ai demandé mes documents par livraison spéciale. Je les aurai aussi vite que la maille pourra me les apporter."

La Cour consent à ajourner le témoignage de M. Len Jaspar puis M. Gérard Dandurand est appelé dans la boîte.

La cause se continue.

Le procès de Lucien Bossé aux Assises

Le procès de Lucien Bossé, de St-Alban, Portneuf, accusé de s'être servi d'une arme à feu dans l'intention de blesser Anastase Allard, de St-Marc des Carrières, s'est continué, cet avant-midi, devant l'honorable juge Wilfrid Laliberté, aux Assises Criminelles. La défense, représentée par Mire Mark Drouin, terminera sa contre-preuve, cet après-midi. Les plaidoiries et la charge du juge auront lieu ensuite. Il est probable que le verdict sera connu à l'issue de la séance de cet après-midi.

Ce matin, Mire Mark Drouin a fait entendre MM. Arthur Naud, Albert Pettitclerc et Arthur Pettitclerc, qui ont tous trois établi le bon caractère de l'accusé. Ils ont rapporté que le plaignant Anastase Allard avait fait, à maintes reprises, des menaces à l'accusé Bossé. On a ensuite entendu Roland Allard, âgé de 12 ans, fils du plaignant. Ce dernier a raconté ce qui s'est passé le 5 janvier dernier. Il était environ dix heures lorsqu'un homme vint frapper avec violence à la porte.

Madame Allard, épouse du plaignant, qui demeurait chez l'accusé Bossé, avec son enfant, depuis quelque temps à la suite d'un incendie qui détruisit de fond en comble la résidence de son mari, alla se réfugier dans une chambre attenant. L'enfant a aussi raconté que c'était la première fois que son père se présentait à la résidence de Bossé et qu'il avait toujours l'habitude d'aller le voir à l'école.

Les plaidoiries auront lieu cet après-midi. Les jurés seront ensuite appelés à rendre leur verdict. C'est le premier procès des Assises.

Le "Lady Somers"

La "Lady Somers" est attendu dans la métropole dimanche matin. Le navire est de retour d'un voyage aux Bermudes, la Jamaïque et aux îles Bahamas. Le prochain départ du vaisseau de Montréal à destination des Bermudes, s'effectuera mercredi soir prochain.

Le "Lady Somers"

Le "Lady Somers" est attendu dans la métropole dimanche matin. Le navire est de retour d'un voyage aux Bermudes, la Jamaïque et aux îles Bahamas. Le prochain départ du vaisseau de Montréal à destination des Bermudes, s'effectuera mercredi soir prochain.

Le "Lady Somers"

Le "Lady Somers" est attendu dans la métropole dimanche matin. Le navire est de retour d'un voyage aux Bermudes, la Jamaïque et aux îles Bahamas. Le prochain départ du vaisseau de Montréal à destination des Bermudes, s'effectuera mercredi soir prochain.

Le "Lady Somers"

Le "Lady Somers" est attendu dans la métropole dimanche matin. Le navire est de retour d'un voyage aux Bermudes, la Jamaïque et aux îles Bahamas. Le prochain départ du vaisseau de Montréal à destination des Bermudes, s'effectuera mercredi soir prochain.

Riche en saveur naturelle

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

AUJOURD'HUI

S. Wilfrid, évêque et confesseur.

QUARANTE HEURES

Lac-Noir.

CALENDRIER

Vendredi, 12 octobre 1934
 Lever du soleil — 5.58
 Coucher du soleil — 5.16
 Lever de la lune — 10.55
 Coucher de la lune — 7.12
 Nouvelle lune, le 14, à 10 h. 05 m. du matin.
 Premier quartier, le 15, à 2 h. 20 m. du soir.
 Pleine lune, le 22, à 10 h. 01 m. du matin.
 Dernier quartier, le 30, à 3 h. 22 m. du matin.
 Max. 40 Min. 34

PRONOSTICS
 Très frais ce soir. Demain, vent du nord, beau et frais.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE 14 OCTOBRE
 XXIIe dimanche après la Pentecôte, semi-double (vert).
 Messe du dimanche, "Gloria".
 2e or. de S. Calixte, 3e or. commandée, "Credo", préface de la Ste Trinité.
 Vêpres du dim., mémoire de Ste Thérèse (I V) et de S. Calixte (II V).

Mort de Mme Eug. Blais à Saint-Malo

La défunte a succombé à une longue maladie. — Elle était la sœur de l'évêché Parent et de l'hon. S.-N. Parent.

VIFS REGRETS

Une famille en vue de cette ville vient d'être plongée dans le deuil par la mort de madame Eugène Blais, épouse de feu M. Eugène Blais, ancien trésorier de la Cité, qui a succombé, hier soir, aux suites d'une assez longue maladie en sa résidence de Saint-Malo.

La regrettée défunte était la sœur de l'évêché Parent, représentant du quartier St-Sauveur au Conseil de Ville, et la sœur de feu l'honorable S.-N. Parent, ancien premier ministre de la province, et ancien maire de la ville de Québec.

La mort de madame Blais plonge dans le deuil une famille de la meilleure société québécoise. Sa disparition sera appréciée avec de profonds regrets dans la large cercle d'amis des familles Blais et Parent.

Feu madame Eugène Blais laisse pour pleurer sa perte, outre son frère, M. le docteur Eugène Parent, plusieurs neveux : l'honorable sénateur Georges Parent, M. Simon Parent, employé civil, M. Albert Parent, C. A., recorder à Hull, M. Charles Parent, avocat, de Québec, et M. Paul Parent, journaliste, d'Ottawa. Elle laisse aussi plusieurs cousins : MM. Louis-Napoléon Santerre, employé civil, A.-N. Santerre, Octave Bélanger, J.-B. Bélanger, Charles Bélanger, Xavier Bélanger.

L'Action Catholique prie la famille si douloureusement affligée de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

La maison L.-O. Grothé ne sera pas amalgamée

Le président de cette importante maison canadienne française donne un démenti catégorique à la rumeur.

TOUJOURS LIBRE

La rumeur qui court les rues à l'effet que la maison L.-O. Grothé Limitée, une des plus anciennes et des mieux connues dans l'industrie des cigares et cigarettes, se soit amalgamée avec un concurrent, vient d'être démentie en termes énergiques par l'hon. Raoul Grothé, président de la firme.

"Je désire déclarer avec force, netteté et sans détours, que cette rumeur est absolument fautive et sans fondement", a dit M. Grothé aujourd'hui. "Durant plus de 50 ans nous avons mené notre entreprise librement et indépendamment des autres groupes de l'industrie du tabac et nous restons indépendants aujourd'hui. Nous avons toujours refusé de nous amalgamer avec nos concurrents."

"La maison L.-O. Grothé Limitée est entièrement contrôlée par moi-même et mes deux frères, Armand et Emile et nos capitaux sont comme toujours strictement canadiens. J'ai confiance que ce démenti public aura pour effet d'éteindre une rumeur aussi persistante que fautive."

LA MAREE
 Aujourd'hui, la marée sera haute à 8 heures 16 a.m., et 8 heures 29 p.m.

Les Livres

(Premier arrivé, premier servi)
 Albrand — Le Guide Eclair 3 Vols 2.00
 Anzi — Le Petit Scraphin du Sacrement 0.35
 Anzi — Aux Sources de la lumière 0.35
 Besson — L'Homme Dieu 0.50
 " " Le Décalogue 2 Vols 1.25
 " " L'Eglise 0.50
 Balmes — Philosophie fondamentale 1.50
 Bourdaloue — Oeuvres 6 Vols 3.90
 Bourdin — Sermons. Doctrine chrétienne 4 Vols in-8 2.00
 Buisson — Les Fêtes chrétiennes 2 Vols 1.00
 Bossuet — Lectures spirituelles pour la préparation du Carême 0.75
 Bertrand — Ste Thérèse Reine neuve 1.25
 Bertram — Le Camoufle du bon Dieu 0.35
 Bouchage — Catechisme ascétique et pastoral 2 Vols 0.85
 Bovier — Hist. de la vie de J. C. 0.60

Librairie de l'Action Catholique, 105 rue Ste-Anne, Québec

Vendeurs et distributeurs d'autos défilent dans la boîte

Nouvelles de Lévis.

Imposantes obsèques de Mme L.-O. Audet, à Lévis

M. l'abbé Gaudiose Turgeon fait la levée du corps et M. le curé Eug. Carrier chante le service. — Obsèques du Capt. Guenet à St-Henri. — Le feu couve encore sous la cendre. — Réunion des énumérateurs.

"QUO WARRANTO" A ST-DAVID

Obsèques de Madame Vve L.-O. Audet. — Hier matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Vve L.-O. Audet, née Marie-Éléonore Touchette, décédée à l'âge de 73 ans.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Gaudiose Turgeon. Le service funéraire a été chanté par M. le curé Eugène Carrier, assisté de MM. les abbés G. Le-mond, et Placide Jacques, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait: Mgr Elias Roy, Mgr Célestin Le-mieux, MM. les abbés Jos. Roy, J.-C. Gosselin, C.-E. Blais, J. Maranda, D. Peletier, M.-L. Belleau, Alphonse Tardif et E.-O. Beaudry.

Des messes basses furent dites durant la cérémonie funéraire par MM. les abbés Léon Lessard, Jos. Nadeau, Jos. Roberge et H. Lavergne.

Des soli ont été rendus par M. Edgar Gosselin: "O Salutaris"; M. M. Ed. Coulombe: "Pie Jesus". M. l'abbé Achille Demers dirigeait la chorale Notre-Dame et M. C. Gagnon touchait l'orgue.

M. Joseph Emond portait la croix.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte: M. Antoine Audet, N. P.; ses petits-fils: MM. Jules et Jean Audet et Louis Beaulieu; son beau-frère: M. François Audet; ses cousins: MM. Dr J.-E. Gilbert, Félix Gilbert, Fernand, Gérard, Eugène et Pierre Audet.

Les restes mortels ont été inhumés au cimetière Mont-Marie. Les funérailles étaient sous la direction de M. Maurice Gilbert, de Lévis.

Nous offrons à la famille en deuil, l'expression de nos plus vives sympathies.

M. J.-A. Guenet à son dernier repos. — Mercredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Henri, de Lévis, ont eu lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les imposantes funérailles de feu le capitaine J.-Alfred Guenet.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Eugène Carrier, V. F. curé de N.-D. de Lévis. Le service funéraire a été chanté par M. le curé A. Roberge, de Ste-Henédine, cousin du défunt, assisté de M. le curé Léon Roberge, de Ste-Henédine, et de M. le curé R. Roberge, de Ste-Henédine.

Dans le chœur on remarquait: M. le curé A. Roy, de St-Henri, M. le curé E. Carrier, de Lévis, M. le curé H. Bernier, de Lauzon et le R. Père Pauze.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés C. Landry et Arthur Lacasse.

Des soli ont été rendus par M.

Henri Dumont: "Visions du Ciel"; A. Rancourt: "O Salutaris"; A. Bourras: "Requiem"; Alt. Bourras: "Miserere"; Henri Forin: "Sanctus"; M. Albert Couture touchait l'orgue.

M. Albert Lacasse portait la croix.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: M. le colonel J.-Roméo Guenet; et M. Félix Guenet; ses frères: MM. J.-B. Guenet, de Montréal, et Georges Guenet, de Lévis; ses beaux-frères: MM. le colonel J.-A. Morin, J.-A. Derousselle, J.-A. Panneton, J.-A. Chagnon; ses petits-fils: MM. Edouard, Horace et Jean-Marie Guay, Roger, André, Louis, Jacques, Wilfrid et Alfred Guenet; ses neveux: MM. Louis, Philippe Morin, Donat, Alfred et Dieudonné Audet, Wilfrid, Antonio et Willie Fortier, G. Audet; et le gendre: M. J.-Alfred Guay, de Montréal.

Les restes mortels ont été reconduits au cimetière de Lauzon, où ils furent inhumés dans le lot de la famille.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis.

A la famille en deuil, nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Le feu encore menaçant. — Après trois jours de travail le feu couve encore sous la cendre sous les débris des hangars de la Robin Hood, à Lévis. Le service du tramway était encore désorganisé, hier soir, par le travail des pompiers, qui ont été appelés de nouveau pour éteindre les débris fumants dans le quai.

Mercredi après-midi, M. Emile Bégin a acheté, à l'enchère, tous les sacs de farine qui étaient dans les hangars, durant l'incendie.

Réunion des énumérateurs. — M. Arthur Carrier, le registraire chargé de la confection des listes électorales fédérales pour le comté de Lévis, invite tous ceux qui ont été nommés énumérateurs pour la cité de Lévis et la ville de Lauzon de bien vouloir se rendre au bureau d'enregistrement, samedi soir, à 7 h. 30.

Il donnera alors à tous et chacun, tous les renseignements et instructions dont ils auront besoin, pour exécuter leur travail de confection de liste, à la satisfaction de tous.

Qualifications municipales. — Cet avant-midi, Sa Seigneurie le juge de la R. P. Levesque, a commencé l'audition de la cause du "Quo warranto" pris contre M. Amédée Carrier, de St-David de l'Aubervillière, pour demander son renvoi comme conseiller municipal.

La demande prétend que M. Carrier n'a pas les qualifications nécessaires pour lui permettre de remplir cette charge et M. Carrier prétend le contraire.

M. Arthur Bélanger plaide (Suite à la page 7, 8e colonne)

Tous jurent à tour de rôle qu'ils n'ont promis de commissions ou de faveurs au maire ou à des échevins dans le but d'obtenir le contrat. — Quelques-uns ont rencontré des échevins, mais c'était tout simplement pour leur vanter leurs marchandises, comme ils l'auraient fait à tout autre client que la ville. — Les experts expliquent pourquoi telle soumission a été écartée. — Les machines ne répondaient pas aux exigences de la demande de soumissions. — Plusieurs avocats entrent en scène pour représenter divers intérêts.

L'ENQUETE VA DURER PLUSIEURS JOURS

(Par Alfred HARDY)

La Cour d'enquête municipale a vu défilier hier après-midi, les vendeurs et distributeurs d'automobiles. Ils se sont succédé dans la boîte, au cours d'une séance de plus de deux heures, devant Son Honneur le Recorder Des Rivières.

La salle d'audience présentait un nouvel aspect. Sur les premières rangées de fauteuils on pouvait remarquer un groupe imposant d'avocats en vue du Barreau de Québec, parmi les échevins tout particulièrement intéressés à l'enquête. Plus loin, en arrière, c'étaient les vendeurs d'automobiles, les experts-mécaniciens, les vendeurs d'appareils à incendie, etc., etc.

Les galeries étaient remplies pour la première fois d'une foule qui a suivi patiemment les deux audiences de la journée. C'est l'assistance la plus considérable qui ait suivi l'enquête jusqu'à ce jour.

Tous ces vendeurs, distributeurs, ou agents d'automobiles, sont venus jurer à tour de rôle qu'en aucun temps ils avaient offert, promis, ou payé des commissions ou accordé des privilèges à des échevins, en rapport avec les soumissions pour contrat d'appareils à incendie. Plusieurs ont admis s'être présentés chez des échevins, mais ils ont affirmé que ces démarches avaient été faites simplement dans le but de vanter leur marchandise, tout comme ils le font d'ordinaire auprès des clients. Les procureurs qui occupent dans cette enquête ont longuement questionné et transquestionné ces vendeurs, mais à la fin de l'audience, aucun d'eux n'avait admis avoir promis des commissions, intérêts ou faveurs aux membres de l'administration pour favoriser une transaction.

Sur demande de Me Louis St-Laurent, le greffier, M. F.-X. Chouinard, secrétaire du comité exécutif, a été appelé dans la boîte à la fin de l'audience d'hier après-midi pour déclarer que les soumissions pour appareils à incendie avaient été ouvertes pendant l'absence de Son Honneur le maire Grégoire, délégué aux fêtes de Jacques-Cartier en Europe.

L'échevin Arthur Poulin présidait l'exécutif dans le temps.

L'enquête a été ajournée à onze heures aujourd'hui, un peu après cinq heures et quinze, afin de permettre aux experts, choisis par la ville, pour étudier les soumissions, il y a quelques semaines, de relever la liste des soumissions qu'ils ont dû écarter dans leur rapport, parce que jugées non conformes aux devis et spécifications.

L'enquête ne se terminera vraisemblablement pas avant la fin de la semaine prochaine, en dépit de toute la diligence apportée aux procédures par Son Honneur le Recorder Des Rivières et les avocats désignés par les divers groupes. Il reste encore de nombreux témoins à entendre, et les interrogatoires sont toujours très longs, vu qu'un échoir doit répondre à une demi-douzaine de procureurs représentant autant de clients.

Hier après-midi, au début de la séance, M. René Talbot, président et gérant-général de la maison René Talbot, limitée, agent de la Seagrave Fire Engine, a été appelé dans la boîte aux témoins.

Par M. Mre Drouin : — "Vous êtes président et gérant-général de René Talbot, limitée?"

"Oui".

"Votre compagnie a soumissionné pour les appareils à incendie?"

"La compagnie Seagrave Fire Engine a soumissionné par mon intermédiaire".

"Avez-vous vu les membres du Conseil après votre soumission?"

"Oui".

"Plusieurs d'entre eux?"

"Je les ai pratiquement tous vus".

"Vous avez vu le rapport des experts?"

"Oui, dans les journaux. Ils recommandaient une pompe Seagrave, entre autres appareils".

"Avez-vous fait quelques promesses à des échevins?"

"Non, monsieur".

"Avez-vous reçu la visite d'entrepreneurs, d'intermédiaires, qui vous auraient approché au nom du maire ou des échevins?"

"Non, monsieur".

Par M. Mre St-Laurent : — "Vous êtes en affaire depuis longtemps?"

"Depuis 27 ans".

"Vous êtes le représentant régulier de Seagrave?"

"Oui, depuis 1917, pour la province et l'est des Maritimes".

"Votre entreprise a vendu bien du matériel à la ville?"

"Oui, nous avons vendu les premières pompes-automobiles utilisées à Québec".

"Vous avez aussi vendu des pièces de rechange?"

"Oui".

"Vous savez que les soumissions pour appareils 'Standard' seraient considérées?"

"Oui, le chef Beaulieu m'a dit que toutes les soumissions seraient considérées".

"Avec cette assurance, vous

avez envoyé une soumission?"

"Oui".

"Vous avez dit n'avoir vu aucun entrepreneur dans cette affaire?"

"Oui, je l'ai dit".

"Est-ce l'habitude de distribuer des commissions?"

"Pour ma part, après quatre années de crise, je ne suis pas pour diviser mes revenus sur la vente des appareils".

"Quand vous avez vu les membres du Conseil, qu'avez-vous dit?"

"J'ai fait valoir la qualité de ma marchandise, la réputation de mes produits. J'ai aussi dit que nous avions plusieurs employés à notre service. Je demandais à ces messieurs d'aider une maison locale".

"Avez-vous vu le comité d'experts?"

"Je leur ai écrit une lettre pour dire que nous pouvions leur donner des renseignements additionnels en rapport avec ma soumission. J'ai ensuite remis des photographies à M. Drouin pour mieux le renseigner".

Par M. Mre Drouin : — "Avez-vous copié de cette lettre adressée aux experts?"

"Oui. (Ici, le témoin produit cette lettre qui est lue, et versée au dossier). La lettre confirme les dires du témoin".

Par M. Mre Cannon : — "Vous avez vu des experts?"

"Oui, M. F.-X. Drouin".

"D'autres aussi?"

"Oui, M. Sam Huot, que j'ai rencontré au club La Galette".

"A-t-il été question des appareils?"

"Non".

"C'était avant le rapport?"

"Oui. Nous avons parlé d'accidents. Il était venu évaluer un moteur".

"Avez-vous parlé des appareils?"

"Oui, je lui ai demandé s'il n'avait pas fait erreur dans le choix des appareils".

"Qu'a-t-il dit?"

"Il a répondu qu'il avait choisi la machine à quatre vitesses la meilleure marché".

"Quelle machine?"

"La Bickle".

"Qu'est-ce qui a motivé cette préférence?"

"Je ne le sais pas".

Par l'honorable M. Morand : — "Je m'objecte au nom de M. Risset et Frères que je représente ici".

Par M. Mre Cannon : — "Nous sommes ici pour enquerir sur tous les faits et gestes de tous ceux qui ont été mêlés à cette affaire".

"Le président Des Rivières. — Objection levée. Je permets la question".

M. René Talbot. — Il m'a dit (M. Sam Huot) que les experts avaient choisi les tracteurs à 4 vitesses qui étaient meilleur marché que les autres.

L'honorable M. Morand. — La question a son importance, vu que nous voulons prouver, et nous prétendons que le marché faisait sauver \$5,000 à la ville".

(S'adressant à M. Talbot). — Les experts vous ont dit que les appareils qu'ils recommandaient étaient les plus avantageux au point de vue service et qualité?"

"Oui".

"Est-ce que M. Sam Huot vous avait dit cela?"

"Non".

M. P.-L. Lortie, distributeur des Reo, entre ensuite dans la boîte.

M. P.-L. LORTIE

Par M. Mre Drouin : — "Après avoir soumissionné, avez-vous vu des membres du Conseil de Ville?"

"Oui".

"Vous êtes allés les voir?"

"Oui".

"Ils sont allés chez vous?"

"Non".

"Ils n'y vont jamais?"

"MM. Poulin et Gosselin sont venus faire réparer des voitures chez moi. M. Poulin remisait des appareils à mon établissement".

"Avez-vous vu des experts choisis par le comité?"

"Oui".

"Lesquels?"

"M. Drouin et Huot".

"Qu'avez-vous dit à M. Drouin?"

"Je lui ai demandé si nos machines étaient comprises dans leur rapport".

"A part cela?"

"Je ne lui ai dit rien qui peut



M. et Mme William Lessard, (Anna Cloutier) et leurs quinze enfants: Alphonse, Alfred, Wilfrid, Joseph, Yvonne, Simone, Noëlla, Marie-Rose, Jeanne d'Arc, Jean-Paul, Marie-Blanche, Arthur, Albert et Monique. (Cliché L. Turcotte, Broughton-Est)

L'hon. M. Vautrin soumettra tout d'abord un plan de colonisation

Les congressistes pourront ensuite discuter ce plan, faire des suggestions et exposer d'autres plans. — Plusieurs questions seront discutées. — Un spécialiste sera chargé de les exposer.

ON ATTEND 300 DELEGUES

L'hon. M. Vautrin a annoncé hier après-midi que le gouvernement soumettra un plan de colonisation et de retour à la terre des l'ouverture du congrès. Les congressistes pourront discuter ce plan, faire des suggestions et exposer d'autres plans.

Au cours de ces délibérations, plusieurs questions seront étudiées notamment : 1.—les besoins actuels des colons; 2.—la situation des colons nécessiteux; 3.—le plan provincial de colonisation pour les colons groupés et pour les colons non groupés; 4.—le retour à la terre; 5.—établissement des filiales de cultivateurs; 6.—étude de la modification possible du plan Gordon; 7.—terres à coloniser (terres de la Couronne, terres d'échange, seigneuries et réserves indiennes); 8.—classification des sols; 9.—service médical; 10.—Sociétés de colonisation; 11.—recrutement des colons; 12.—jardins de colons; 13.—tarifs des chemins de fer.

Quand le Ministre de la Colonisation annoncera la discussion d'un nouvel item, un spécialiste exposera la question, puis l'on sera appelé à discuter le rapport. Ceux qui ont des résolutions à soumettre devront le faire dès le début du congrès. Un Comité spécial sera chargé d'en prendre connaissance.

L'hon. Vautrin a déclaré de nouveau que l'on devra s'en tenir au sujet et ne discuter que ce qui doit être fait pour donner plus d'ampleur à la colonisation et au retour à la terre. Tous les discours seront sténographiés, puis publiés.

MM. Hormidas Magnan et M. Damase Potvin ont été choisis comme secrétaires. Un troisième leur sera adjoint. Les secrétaires remettront des cartes d'entrée.

se rapporter à... là où vous voulez en venir".

Par M. Mre Drouin : — "Vous savez où je veux en venir?"

Par M. Mre Cannon : (interrompant). — "Il est chanceux. On ne le sait pas, nous".

Par M. Mre Drouin : "Avez-vous vu M. Poulin, échevin?"

"Oui, à Charlesbourg".

"Qu'en avez-vous dit?"

"Que les soumissions étaient incomplètes".

"Que vous a-t-il dit?"

Suite à la page neuf 1ère col.

MEDECIN DEMANDE

La municipalité de St-Rémi, comté de Portneuf, invite un médecin sérieux de venir s'établir dans notre paroisse, population 1,500 âmes, voisin des mines de l'Antan qui n'ont pas de médecin.

Un bon médecin pourrait certainement vivre avantageusement, s'adresser au bureau du conseil de St-Rémi, comté de Portneuf.

Ne manquez pas de visiter le

GRAND BAZAR

de la paroisse du Sacré-Coeur

du 8 au 24 octobre
 à la salle paroissiale
 28, rue Montmartre

Tables garnies — Jeux pour tous — Attractions — Bingo
 Bureau de poste — Orchestre chaque soir.
 Magnifiques objets à rabâter.

Ouvrez le jour de 2 h. 30 à 5 heures
 Le soir de 7 h. 30 à 11 heures.